

Le bulletin de l'AGAM



Trimestriel - N° 28
Décembre 2014

Chers amis généalogistes,

Je crois que cette année nous avons dépassé tous les records en nombre de manifestations et d'événements que nous avons organisés ou auxquels nous avons participé. Nous avons eu énormément de journées généalogiques, non seulement dans le département, mais aussi à l'extérieur pour des événements généalogiques auxquels nous avons été invités comme Mauguio, Saint-Raphaël où se sont tenues les journées régionales de généalogie, Péronnas en Rhône-Alpes ou La Côte-Saint-André en Isère. Le projet Bleuets, quant à lui, a été présent partout, d'abord sur le terrain, puis dans la presse et sur les ondes. Le point d'orgue de son activité ayant été les premières rencontres généalogiques sur la Grande Guerre au palais des rois sardes à Nice. Son initiative d'exposition itinérante sur les chasseurs alpins a également remporté un grand succès, non seulement auprès du public, mais aussi auprès de nos élus qui la redemandent.

Tout cela est un travail d'équipe qui a parfois des hauts et des bas ; il ne faut pas perdre de vue que la potion magique de la réussite se trouve avant tout dans le dialogue et la mise en valeur des qualités de chacun.

Je tiens à ce propos à remercier l'ensemble des bénévoles qui sont la clef de voûte de nos activités et de nos manifestations, car sans eux il n'y aurait pas l'AGAM.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et j'espère vous retrouver très nombreux pour notre assemblée générale fin janvier.

Patrick Cavallo

AGENDA DES MANIFESTATIONS

24 janvier – Assemblée générale de l'Agam, salle Caroline à Nice.

Des manifestations sont en cours de programmation, mais à ce jour, elles ne sont pas encore planifiées.

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1^{er} samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Maryse LACOSTE & Gabriel MAUREL

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice-MIN. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Le 4^e samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

Les formations

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, Geneanet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14 h à 17 h à notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées à Marc COTTERET auprès des adresses suivantes :

marc.cotteret@laposte.net

et/ou secretariatagam@gmail.com

ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
1 bd Colonel Giaume
06340 LA TRINITÉ.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o formation Généatique ;
 - o formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Denise LOIZEAU, bulletin, liste de diffusion *Yahoogroups* : loizeaud@gmail.com
- AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.o6@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges ROLAND) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank (Louise BETTINI) : geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

L'entrée principale du MIN a été déplacée.

Elle se trouve «Porte C», au n° 61 de la route de Grenoble, entre le Concessionnaire de voiture Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la réunion mensuelle de Nice aux A.D. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à
AGAM

Archives départementales des Alpes-Maritimes
Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble
06206 NICE CEDEX 3

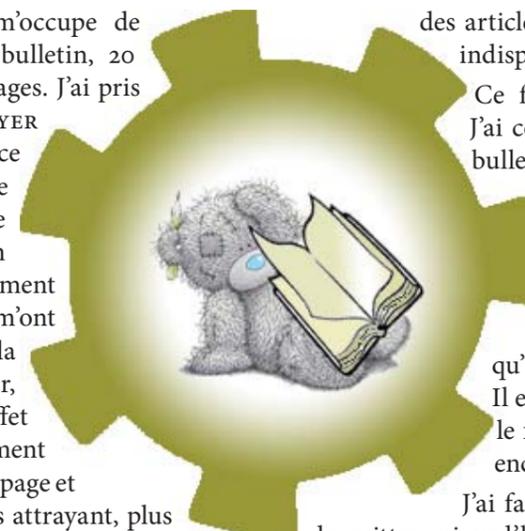
ou par mail à Denise LOIZEAU (loizeaud@gmail.com) ou à Anne-Marie GRAC (anne-marie.grac@wanadoo.fr) ou à Alain OTHO (alain.otho@laposte.net). Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

La roue tourne

Voici cinq ans que je m'occupe de la réalisation de notre bulletin, 20 numéros, quelque 600 pages. J'ai pris la suite de Stéphanie CALVIERA RAYER qui avait été la première rédactrice de notre trimestriel. C'est à elle que nous devons l'esprit de cette publication, sa composition, son organisation. Ce sont principalement des problèmes techniques qui m'ont amené à prendre la suite, la transition s'effectuant en douceur, « en sifflet ». Je possède en effet un logiciel d'édition suffisamment complet pour simplifier la mise en page et donner au bulletin un aspect plus attrayant, plus « professionnel », ainsi que des logiciels de dessin vectoriel et de retouche d'images, outils complémentaires et indispensables.

Et donc, au premier trimestre 2009, je me lançai dans l'aventure. J'emploie le mot aventure à dessein, car, scientifique de formation, je n'ai pas a priori les compétences ni les connaissances pour assurer cette tâche. Un ouvrage sur les règles de la typographie fut un de mes premiers compagnons. Colette GRAZZI, Stéphanie CALVIERA RAYER et Louise BETTINI m'ont été d'un grand secours et, sans leur aide, le bulletin n'aurait pas été ce qu'il est, surtout dans les premiers temps. Puis arriva Denise LOIZEAU. Denise assure notamment, depuis plusieurs années, la correction



des articles, un travail essentiel, minutieux et indispensable.

Ce fut, pour moi, un défi permanent. J'ai constamment essayé de faire vivre ce bulletin en lui apportant des modifications, en le faisant évoluer, notamment il y a deux ans, grâce aux conseils de Murielle CHARABOT.

Or, je suis arrivé à un stade que je ne sais dépasser et j'ai toujours pensé qu'il est important de ne pas s'incruster. Il est nécessaire que d'autres reprennent le flambeau afin d'enrichir, d'améliorer encore cet outil de communication.

J'ai fait part, il y a un an, de ma décision de quitter aujourd'hui cette fonction au sein de l'Agam, ceci afin de laisser libre ce poste et ainsi de faciliter la recherche d'un successeur.

Je remercie sincèrement tous les contributeurs qui, par leurs apports, ont permis de donner au bulletin un contenu assez riche pour pouvoir satisfaire le maximum de lecteurs. Sans eux, sans leur aide, ce bulletin ne serait pas ce qu'il est.

Mon souhait ?

Que le bulletin de liaison de l'Agam vive encore longtemps.

Bonnes fêtes en cette fin d'année.

Alain OTHO, décembre 2014.

Évolution de la base AGAM

Évolution de la base AGAM depuis octobre 2014.

Au 20/12/2014, la base de données comprend 920 791 actes. Relevés ajoutés depuis le 1^{er} octobre 2014 :

- BENDEJUN, mariages 1621-1914, 594 actes.
- CONSÉGUDES, mariages 1760-1912, 284 actes.
- FALICON, naissances 1795-1837, 781 actes.
- FALICON, naissances 1844-1850, 129 actes.
- ISOLA, naissances 1815-1914, 3 238 actes non vérifiés.
- ISOLA, mariages 1900-1929, 203 actes non vérifiés.
- ISOLA, décès 1815-1929, 2 891 actes non vérifiés.
- NICE-St-Martin, mariages 1733-1774, 739 actes.
- NICE-Ste-Réparate, naissances 1725-1732, 5 878 actes.
- SOSPEL, naissances 1582-1617, 5 447 actes.
- UTELLE, mariages, 2 actes ajoutés.

Soit 20 186 actes supplémentaires.

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

En 2014, la base s'est enrichie de 49 312 actes. Quelque 10 000 actes supplémentaires ont également été relevés cette année, mais, non vérifiés, ils n'ont pas encore été versés dans la base.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Alain OTHO.

Infos de la FFG

- AD du Pas-de-Calais (62) : les cahiers de doléances sont en ligne.
- AD des Hauts-de-Seine (92) : l'état civil est en ligne jusqu'en 1912; début de la mise en ligne des recensements de population <http://archives.hauts-de-seine.net/archives/>
- Bibliothèque Diderot (Lyon) : archives du *Journal de l'Instituteur* en ligne. À lire pour la période de la Première Guerre mondiale le récit des faits marquants et les informations à communiquer aux élèves. Également mentionnés, les instituteurs morts pour la France.

Plaidoyer pour un arbre universel dans les Alpes-Maritimes

Alain REVEL et moi rêvons de rassembler les énergies pour mettre en place un arbre coopératif commun sur les Alpes-Maritimes, d'où le nom du profil que nous avons retenu pour le mettre en ligne sur Geneanet : *augustao6*, Arbre Universel sur Geneanet pour un Usage Solidaire du Travail (mené) sur nos Ancêtres dans le 06.

À partir du travail que nous avons réalisé pour nos arbres respectifs, nous avons mis en ligne toutes les personnes qui avaient un événement dans ce département en cachant les contemporains comme c'est le cas dans le protocole Geneanet.

Dans la pratique, cela déborde un peu du département, puisque les conjoints des personnes retenues apparaissent, qu'ils aient ou non un événement propre dans les Alpes-Maritimes. Toutefois les membres du groupe *augustao6* seront visibles pour les autres membres du groupe qui accéderont à l'arbre *augustao6* au titre d'invité selon la terminologie Geneanet. Le but en effet est de repérer nos potentiels cousins à partir d'un ancêtre commun.

Notre démarche n'est pas une première. À ce jour, l'un des exemples les plus avancés est le projet de la Manche que nous ne pouvons que vous inviter à aller voir sur Geneanet à l'adresse <http://gw.geneanet.org/geneasocom>. Vous y découvrirez plus d'un million de personnes presque toutes cousines parfois jusqu'au 12^e degré!

Si, dans le même temps, vous allez visiter notre arbre (que vous pourrez voir d'ores et déjà sur <http://gw.geneanet.org/augustao6>), vous verrez que nous sommes très très loin d'avoir une démarche aussi aboutie, mais nous n'en

sommes qu'à nos débuts.

Nous découvrons toutes les difficultés auxquelles un tel projet est confronté, tout en étant persuadés que c'est là une des meilleures manières de progresser dans un domaine qui nous passionne.

Mais, avant toute chose, ce projet se veut coopératif et nous faisons un appel à tous. Si vous avez déjà réalisé un travail avec un logiciel généalogique, transmettez-nous un gedcom avec des personnes qui ont eu un lien avec les Alpes-Maritimes et dont vous serez le contemporain clairement identifié comme membre d'*augustao6* dont vous aurez transmis les SOSA venant du 06.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un conseil pour réaliser ce gedcom.

Nous cherchons aussi à mettre en place, parmi les membres participants, une équipe de volontaires qui seront les éditeurs (appelés autrefois magiciens) pour gérer cet arbre afin de devenir, un jour, un incontournable pour toute personne qui s'intéresse au comté de Nice

et à ses environs. Nous chercherons, en particulier, à être le plus exemplaires possible sur le référencement des sources pour lequel tout reste à faire.

À bientôt sur notre arbre, en vous souhaitant une bonne visite et en espérant que vous aurez envie d'y apporter vos rameaux,

Marc DUCHASSIN (duchassin.marc@wanadoo.fr) et Alain REVEL (alainrevel@wanadoo.fr), décembre 2014.



Quoi de neuf?

L'AGAM à Mouans-Sartoux les 3, 4 & 5 octobre

Comme chaque année, nous étions présents au Festival du livre de Mouans-Sartoux.

L'Agam était représentée, cette année, par Mireille GHIGO et Georges ROLAND le vendredi, Patrick CAVALLO et Mireille GHIGO le samedi, et le dimanche par Gabriel MAUREL et Michèle PARENTE.

Les organisateurs nous avaient réservé une place dans l'espace C « Citoyen », au milieu de nombreuses associations. Nous étions sous la tente, en face des graines de haricots, petits pois et mescluns de Kokopelli et de sa fourche « du diable » à bêcher, à 4 dents, type grelinette.

Le vendredi est la journée des scolaires et les visiteurs, en général, sont peu nombreux. Il est à remarquer que de plus en plus de personnes qui s'arrêtent à notre stand ont déjà fait leur généalogie grâce aux services d'archives qui ont mis leur état civil en ligne. Les personnes que nous avons renseignées nous ont



demandé des conseils pour poursuivre leurs recherches vers l'Italie en grande majorité, ou parfois vers des contrées plus lointaines comme la Pologne, la Russie et même l'Iran. Pour l'Italie, Georges et Patrick ont une grande expérience, leurs connaissances des usages et des sites à consulter sont très appréciées.

Dès l'ouverture, samedi matin, les généalogistes amateurs, ainsi qu'une psycho-généalogiste, nous ont posé des questions.

Les patrouilles de la gendarmerie ont déambulé toute la journée entre tous les stands et dans les rues, sécurité oblige.

Nous avons eu la visite de nombreux adhérents : Gérard FOUQUES, Michel ASTRE et son épouse, Marc DUCHASSIN, Max MICHEL, Michèle RIBUOT, M. et Mme ROMÉO, Jacqueline CIER et bien d'autres...

Le dimanche, c'était au tour de Michèle et Gabriel d'assurer la relève. La journée a commencé calmement, puis s'est animée vers 11 h pour ne plus s'arrêter jusqu'à 18 h.

Nous avons rencontré plusieurs adhérents venus nous saluer, faire connaissance, demander des conseils. Après la première surprise de nous trouver au milieu des stands sur l'écologie, de nombreux curieux, originaires des Alpes-Maritimes ou d'ailleurs, découvraient comment débiter leur généalogie, la numérisation des archives, les logiciels spécifiques, les recherches en Italie... Et même la pluie n'a pas freiné leur curiosité.

Mireille GHIGO, Gabriel MAUREL & Michèle PARENTE, octobre 2014.



L'AGAM à Levens le 12 octobre

Le 12 octobre 2014, l'Agam se retrouvait pour la 8^e année consécutive à Levens dans la salle *Foun Pench*. Comme d'habitude, nous avons eu des visiteurs dès l'ouverture; parmi eux, M. Antoine VERAN maire de Levens, M. Jean Marc GRILLI conseiller municipal de Saint-Martin-du-Var venu pour faire des recherches, mais aussi pour s'informer sur la préparation d'une journée dans sa commune sur le thème double de la généalogie et de la Grande Guerre, le dimanche 19 avril 2015.

Tous les postes de travail, généalogiques et Bleuets, ont été occupés et nous n'avons pas vu la journée passer. Les personnes reçues sont reparties satisfaites de nos renseignements et avec l'envie de continuer.

Un grand merci à Gérard et Annie VIGON qui, pour



préparer cette journée, ne ménagent pas leur peine pour faire de la publicité, Nice-Matin, villes, villages, affichages, invitations...

Nous les retrouverons avec grand plaisir l'année prochaine.

Michèle PARENTE, octobre 2014.

L'AGAM à La Trinité le 26 octobre

Le 26 octobre 2014, l'association humanitaire « Les Harleys du cœur » de La Trinité organisait la 1^{re} journée des Trinitaires.

L'Agam, invitée, avait un stand à l'entrée du chapiteau.

À l'intérieur une exposition de photos anciennes de la commune, mais aussi des photos de classe ou d'autres événements a permis à certains de retrouver la photo de classe oubliée ou perdue, celle d'un grand-père jouant de l'accordéon à l'occasion d'une fête... Et ils sont repartis avec une copie.

300 personnes s'étaient inscrites, mais très vite il a fallu rajouter tables et chaises.



C'est dans une très bonne ambiance que nous avons reçu de nombreux visiteurs, dont une grande partie découvraient la généalogie, s'extasiaient sur les relevés et, en les feuilletant, cherchaient leur nom.

Des adhésions ont été faites et nous avons pris rendez-vous pour la prochaine journée.

Michèle PARENTE, octobre 2014.

Les Bleuets toujours actifs...

Les activités liées au projet Bleuets se sont poursuivies ce trimestre. L'exposition « Chasseurs alpins en pays niçois » a beaucoup voyagé de Villefranche-sur-Mer à Castellane (04), de Drap à Vence en passant par Nice, elle était parfois associée à une exposition présentée par d'autres associations comme le Souvenir Français, le SMLH (Légion d'honneur) ou Petra Castellana. L'exposition s'est enrichie d'un complément sur le 24^e bataillon de chasseurs alpins. Pour la commémoration du 11 novembre, nous avons réalisé près de trois cents parcours de Poilus à Tournette-Levens, Gillette, Saint-Etienne-de-Tinée entre autres. Mais nous avons aussi été présents lors des journées généalogiques à Levens, Peillon, La Trinité, Saint-Sauveur-sur-Tinée, et la liste n'est pas exhaustive... Nous avons également été invités à La Côte-Saint-André (38) par le Cercle généalogique du Dauphiné pour présenter notre projet lors d'une journée d'animation.

Lors de ces différentes manifestations, beaucoup de personnes ont été renseignées et ont pu découvrir le parcours de leur ancêtre, des moments parfois intenses en émotion. Certaines nous ont confié, pour être numérisés sur place, de précieux documents personnels grâce auxquels la base de données Bleuets est complétée, rectifiée, enrichie.

Ces journées, expositions et animations, nous ont permis d'aller à la rencontre de classes de CM1 ou CM2 à Vence, Villefranche-sur-Mer et La Roquette-sur-Var, d'éveiller la curiosité des élèves et de répondre à leurs questions, de remplir notre rôle de transmission de la mémoire de ces hommes auprès des jeunes générations.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Renée OLIVARI, décembre 2014.



Les bénévoles de l'AGAM plongés dans le passé historique de Peillon.

Nice-Matin
Dimanche 19 novembre (Photo E. D.)

Le Syndicat d'initiative, présidé par Véronique Muller, a mis à l'honneur les « Poilus » peillonnais lors de son exposition « 1914, l'année qui a changé le monde ». Après avoir retracé les grandes lignes du début du conflit de la Première Guerre mondiale, l'exposition a présenté le parcours des huit Peillonnais morts pour la France en 1914 : filiation, métier, circonstances de la mort... *Chiabaut Paul-Antoine, Giordanino Jacques, Maria Ferdinand-Thérésius, Millo Honoré, Millo Joseph-Baptistin, Rossignol Casimir-Philémon, Seitre Ange-Louis et Tossan Pierre* ne sont plus uniquement des noms gravés sur le monument aux Morts. Un hommage a également été rendu à un « Poilu », Palanca Antoine-François qui, certes, n'était pas Peillonnais d'origine, mais

avait été instituteur à Peillon en 1909. Le travail de recherche a été intense pour réunir autant de documents et de renseignements qui ont permis de faire revivre les héros de Peillon. Afin que les Peillonnais puissent connaître l'histoire de leurs ancêtres « Poilus », une équipe d'animateurs bénévoles de l'AGAM (Association généalogique des Alpes-Maritimes) s'est rendue à Sainte-Thècle afin de les renseigner et les assister dans leurs recherches.

Retrouver ses aïeux et enrichir « Bleuets 06 »

Cette journée a été l'occasion pour certains de retrouver leurs aïeux mais aussi d'échanger pour enrichir la base de données « Bleuets 06 », née en 2011

quand l'AGAM, en partenariat avec le conseil général 06, a lancé une action de recensement et de recherches historiques sur les participants de la Grande Guerre. Mais une part importante de la base iconographique est constituée par les documents apportés par les familles souhaitant retrouver leurs ancêtres. Ces documents (correspondances, photographies, cartes postales) ont alors été numérisés et permettent, grâce à l'expérience des bénévoles de l'association, de croiser les différentes sources afin de mieux connaître le parcours de tous ces hommes. Ainsi, en retrouvant leurs ancêtres, les familles participent à un véritable travail de mémoire car « transmettre, c'est enrichir l'histoire de tous ».

ÉMILIE DEBOVES



Gilette
Florent FASSI fait une recherche

Saint-Sauveur-sur-Tinée



Tourrette-Levens
Aux murs, les 43 parcours des
Tourrettans morts pour la France

Accès à la base Bleuets-06

Un accès libre à une partie de la base Bleuets-06 a été aménagé sur le site Internet de l'AGAM http://www.agam-06.com/?page_id=4023. Vous accéderez alors à la page suivante :

Base Public des Morts pour la France des Alpes-Maritimes (Projet Bleuets)

AGAM: Généalogie Alpes Maritimes - Projet Bleuets

Recherche de poilus morts pour la France dans ou des Alpes-Maritimes

Avec ce module vous pouvez rechercher un nom ou un prénom parmi tous les poilus morts pour la France contenus dans cette base.

Bonnes recherches.

Recherche de poilus

Tapez au minimum 4 lettres d'un nom (obligatoire) et éventuellement un ou plusieurs prénoms
Si le nom recherché en contient moins de 4, utiliser l'attribut Intégral

Nom : Prénom :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Débute par | <input type="radio"/> Débute par |
| <input type="radio"/> Contient | <input type="radio"/> Contient |
| <input type="radio"/> Finit par | <input type="radio"/> Finit par |
| <input type="radio"/> Intégral | <input type="radio"/> Intégral |

Rechercher

Les Poilus vençois

Une expo rend hommage aux Poilus vençois

L'association généalogique des A.-M. a permis de reconstituer le parcours de ces soldats vençois morts pour la France pendant le premier conflit mondial

L'exposition qui se tient jusqu'au 13 décembre à la Maison des projets place Clemenceau, à l'initiative de la SMLH (Légion d'honneur) rend hommage aux Poilus vençois. Cent trois noms qui figurent sur le monument aux morts du cimetière. Cent trois noms inscrits sur les piliers de la cathédrale, à gauche de l'autel et sur une plaque commémorative à la mairie.

« Il y a 103 noms. Mais ils étaient en fait 130, et peut-être même plus. On en a retrouvé encore en cherchant dans les archives avec l'AGAM (Association généalogique des Alpes-Maritimes) », informe Bernard Joudon, membre de la SMLH. Les noms des Poilus vençois apparaissent aussi sur des listings visibles à la Maison des projets avec leurs prénoms, âge, profession, lieu de naissance, matricule, décoration, s'il y en a eu, et parfois la mention « Mort pour la France ».

Elle figure en face du nom du premier Poilu vençois mort au combat, le capitaine Maximin Isnard (fils du maire de l'époque), tué le 10 août 1914 à Mangiennes dans la Meuse. Et en face du nom du dernier tué, François Trans, mort le 8 octobre 1918 à Pont-Faverger dans la Marne.



Bernard Joudon pose à côté d'un Bleuet. Au fond, un Spahi dans son costume d'apparat. (Photo E.C.)

L'histoire des régiments de chasseurs

L'hommage rendu aux Bleuets – du nom de la tenue qui fut celle des poilus à partir de 1915 – retrace le parcours des régiments de chasseurs alpins, de leur création en 1888, à leur participation au premier conflit mondial.

L'exposition présente aussi des soldats en tenue. L'équipement de

base et la tenue de parade avec sabre d'apparat des Saphis, ces soldats partis combattre aux Dardanelles. Deux autres mannequins sont revêtus de l'uniforme des poilus. Celui du début de la guerre, avec son pantalon rouge Garance, et le Poilu de 1915 dans son uniforme de drap bleu, beaucoup plus discret. Les deux portent le fusil d'époque, la cartouchière, les médailles.

A découvrir aussi à l'entrée, un cadre contenant tous les objets que portaient les soldats de l'armée anglaise sur la Somme, casque, képi, etc.

Et des cartes de l'IGN montrant les lieux des combats, ainsi que des guides Michelin sur les différents champs de bataille. « Il en existe 6 tomes : Flandres Artois, la Marne et la Champagne, le chemin des

dames, Verdun, l'Alsace et la Somme. Les premiers sont sortis en 1917, ils ont été réédités », complète Bernard Joudon.

I.B.

ibrette@nicematin.fr

Savoir +

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 à 17 h. Samedi de 10 à 12 h.



Découpages Pellerin :
Imagerie d'Épinal n°17 (tires)
série de guerre (1915) :
le Poilu type.
(Extraits)

Faites connaissance avec vos aïeux

Une série de quatre articles de Régine MEUNIER, qui lui a permis de mieux connaître le parcours de son arrière-grand-oncle. C'est là une excellente introduction au projet Bleuets.

Faites connaissance avec vos aïeux

Nice-Matin
Dimanche 21 septembre 2014

I/IV - Florent Fassi part à la recherche de son arrière-grand-oncle Michel, un poilu de Roquebillière

Lorsqu'il était enfant, Florent Fassi passait tous ses week-end et vacances à Roquebillière, chez sa grand-mère. C'était dans les années 1970. Sa famille, côté paternel, est originaire de ce petit village, au cœur de la vallée de la Vésudie dans les Alpes-Maritimes. Il jouait, insouciant, avec les autres gosses devant le monument aux morts. Le nom de Fassi y est gravé huit fois dans la pierre. Il n'avait qu'un vague souvenir de ce monument lorsque son père lui a demandé de faire des recherches sur un de ces Fassi, emportés par la guerre de 1914-1918. Ce poilu se prénomme Michel. C'est l'arrière-grand-oncle de Florent. « C'est comme cela que j'ai plongé dans l'univers des poilus » raconte aujourd'hui Florent Fassi, qui a pris goût à la généalogie et a adhéré à l'Agam 06¹. Au fil du temps et des recherches, il découvre le courage mais aussi les destins heureux, malheureux ou incroyables de ces soldats. Ses recherches ont débuté par une visite sur le site Mémoires des hommes, du ministère de la Défense. Qui-conque cherche un poilu doit visiter ce site : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr. Il comporte un document essentiel pour retrouver un poilu : les fiches des « Morts pour la France » de la première guerre. Soit 1,3 millions de soldats qui ont obtenu cette mention. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle donne une bonne chance, juste avec un nom et un prénom de trouver une trace.

« Il existe d'autres sites permettant de retrouver un poilu, qu'il soit rentré vivant ou mort de cette guerre. S'il est originaire des Alpes-Maritimes, il faut aller, sur le site du conseil général des Alpes-Maritimes [cg06](http://cg06.rubrique Archives), rubrique Archives, puis Registre matricule des conscrits en ligne. Ensuite il suffit de suivre les étapes. Par contre, on vous demandera le numéro de classe du soldat (année de conscription). Il se calcule : c'est l'année de naissance plus vingt ans. Pour Michel c'est 1888 + 20 soit 1908 » explique Florent Fassi. Une fois le numéro de classe entré, la liste alphabétique des noms des conscrits s'affiche ainsi que le numéro de matricule de chacun d'entre eux. Celui-ci est indispensable pour accéder aux états de service des soldats. Si le poilu que vous recherchez est né dans un autre département que les Alpes-Maritimes, il faut aller sur le site [geneinfos](http://www.geneinfos.com), puis cliquer sur Carte de France des registres matricules en ligne. Celle-ci affiche en vert tous les départements dont les fiches matricules ont déjà été numérisées. Les autres devraient suivre.



Florent Fassi a retrouvé son parent sur le site des Morts pour la France.

« Moi j'ai pu trouver les premiers éléments sur mon arrière-grand-oncle, Michel, dans les fiches numérisées des Morts pour la France. J'ai su qu'il s'agissait bien de lui grâce à son surnom qui était précisé : Matelot. Les hommes avaient souvent des surnoms car à l'époque on donnait fréquemment aux enfants le prénom d'un parent. Le surnom permettait de les distinguer. J'ai appris qu'il était dans le 27^e bataillon des chasseurs alpins. Qu'il était mort le 11 août 1917. Tué à l'ennemi ». Mais Florent n'a pas voulu en rester là. Il a voulu en savoir plus sur le parcours de son poilu. Alors rendez-vous la semaine prochaine pour découvrir cette histoire et en même temps d'autres indices utiles qui vous permettront à vous aussi de retrouver la trace d'un parent qui a fait 14-18.



Michel Fassi tué à l'ennemi à 29 ans. (DR)

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

¹ www.agam-06.com

La semaine prochaine :

II/IV - Florent Fassi refait le parcours de son arrière-grand-oncle Michel

Faites connaissance avec vos aïeux

Nice-Matin
Dimanche 28 septembre 2014

II/IV - Florent Fassi refait le parcours de son arrière-grand-oncle, un poilu de 14-18

Florent Fassi a retrouvé la trace de son arrière-grand-oncle Michel, un poilu de la première guerre mondiale, en visitant le site Mémoire des hommes du ministère de la Défense. Site qui comporte un document essentiel : la liste des Morts pour la France (voir notre édition du 21 septembre). Il a appris que ce parent né à Roquebillière dans les Alpes-Maritimes le 4 avril 1888, avait été tué à l'ennemi le 11 août 1917 à Ostel dans l'Aisne. Mais qu'a-t-il vécu entre le jour de son départ et ce combat mortel. C'est la fiche matricule trouvée sur le site du conseil général des Alpes-Maritimes - cg06 - car il est natif de ce département, qui fournit des informations essentielles. Il découvre que son arrière-grand-oncle a reçu la Croix de guerre : « Cité à l'ordre de la 6^e brigade le 11 novembre 1916. Mitrailleur d'un dévouement et d'un courage exemplaires a été constamment occupé les 5 et 6 novembre à nettoyer leurs pièces plusieurs fois retournées par les obus ». Pour en savoir plus sur ce combat, il repart sur le site Mémoire des hommes et consulte les Journaux des unités

engagées dans la Première guerre mondiale. Un clic sur cette rubrique. Puis sur Faire une recherche. Puis sur Consulter l'état des fonds. Puis Armée de terre 1914-1918 dans le déroulé à gauche. Puis Journaux des marches et opérations des régiments et bataillons (JMO) et ainsi de suite jusqu'à retrouver le 27^e bataillon des chasseurs alpins. Florent retrouve son parent à la date des combats dans le bois de Saint-Pierre Vaast dans la Somme. Voici quelques extraits du JMO retrouvé sur internet : « 5 novembre 1916 - Déclenchement de l'attaque à 11h10 - Les Allemands contre attaquent à la grenade... Les boches ont l'avantage du nombre... A 18h, une compagnie du 72^e Régiment des Tirailleurs renforce le Bataillon. Pendant la nuit : reconstitution des unités, réorganisation des tranchées. » Etc.

Il complète ces informations en lisant l'Historique du 27^e BCA (accessible sur Mémoire des hommes ou via le site <http://vestiges.1914.1918.free.fr>). A sa lecture, il découvre le parcours de Michel en Alsace puis dans les Vosges. Il participe aux combats de l'Hartmannswillerkopf, du Reichackerkopf, du Linge, etc.

Les autres révélations de la fiche matricule

La fiche matricule a aussi révélé à Florent que son arrière-grand-oncle était cultivateur, qu'il mesurait 1,53 mètre, qu'il avait de petites oreilles et une cicatrice sur la main

Michel Fassi, durant les combats des 5 et 6 novembre 1916 a nettoyé « les pièces plusieurs fois retournées par les obus ». Les pièces, ce sont les mitrailleuses à l'image de celle-ci.

Voir aussi le site sur les mitrailleuses : <http://mitrailleuse.fr/index.htm>.

gauche. Il a fait son service militaire d'octobre 1910 à septembre 1912. Il n'est pas mobilisé en août car il est initialement classé, pour raison de santé, dans le service auxiliaire qui utilise les hommes qui ne sont pas aptes au feu. Mais en octobre, la commission de réforme le remet en service armée car la France a subi de lourdes pertes des premiers mois du conflit. Elle recherche alors tous les hommes en âge de se battre. Michel est mobilisé le 4 novembre 1914. Il fait ses classes au 111^e régiment d'infanterie à Antibes avant d'être incorporé au bataillon de chasseurs alpins le 2 février 1915. Il ne rentrera jamais chez lui.



Michel Fassi tué à l'ennemi à 29 ans. Sur cette photo on remarque, sur sa poitrine, la Croix de guerre qui lui a été décernée (DR)

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

Pour trouver la fiche matricule et les états de service : geneinfos, puis cliquer sur Carte de France des registres matricules en ligne. Ou Site Cg06. Clic sur Archives. (voir aussi notre édition du 21 septembre).

La semaine prochaine :

III/IV - Comment Michel, né à Roquebillière, a été tué à l'ennemi en 1917 : des documents racontent.

Faites connaissance avec vos aïeux

Nice-Matin
Dimanche 5 octobre 2014

III/IV - Michel Fassi, le poilu de Roquebillière tué au chemin des Dames en 1917

Florent Fassi, à la recherche de son arrière-grand-oncle Michel, un poilu né en 1808 et parti au front en novembre 1914, est pris dans un tourbillon de curiosité. Parfois jusque tard dans la nuit, il continue de chercher des éléments sur ce soldat qu'il n'a jamais connu mais dont le nom figure sur le monument aux morts de Roquebillière dans les Alpes-Maritimes. Après avoir retrouvé sa fiche matricule sur le site cg06, puis les Journaux des unités engagées dans la Première guerre mondiale sur le site Mémoire des hommes, le voilà en train de feuilleter des documents numérisés sur Gallica, la bibliothèque nationale de France (site.gallica.bnf.fr/). Il compte retrouver l'histoire du 27^e bataillon des chasseurs alpins pendant la guerre de 14-18. Il s'arme de patience car le numéro des bataillons n'est pas dans l'ordre. Il est vite comblé. Le voilà, en page 3 sur 217. Les chasseurs alpins sont à Dieuze. On est en août 1914. Michel Fassi ne rejoint son bataillon qu'en février dans les Vosges, au cœur de l'hiver, glacial dans les tranchées. Les mois passent. Les hommes combattent dans

la Somme, en Alsace, dans l'Aisne. Ils subissent de lourdes pertes, infligent plusieurs défaites à l'ennemi, multiplient les actes de bravoure. Le régiment reçoit plusieurs citations. Michel lui est décoré de la Croix de guerre en 1916.

« Le 10 août, à 4h15, devant la tranchée de la Gargousse... l'ennemi déclenche brusquement un marmitage inouï, véritable nappe de feu qui s'abat sur nous... » Le bataillon résiste. Les Allemands se replient.

« L'ennemi se reforme et une deuxième tentative est faite... Mais un combat acharné s'engage alors à coups de grenades, de pelles, de pioches entre les chasseurs et les Allemands. Une contre-attaque immédiate se déclenche, irrésistible : à 6h il n'y a plus un seul Boche vivant dans la tranchée de la Gargousse, de nombreux cadavres ennemis gisent en avant de nos lignes. »

Cependant, les Allemands attaquent à nouveau à 20h15. Les chasseurs alpins subissent bombardements, jets de flammes, liquides suffocants. L'ennemi ne parvient pas à prendre la place, mais Michel Fassi y laisse sa vie : dans la nuit du 10 au 11 août 1917, il riposte avec ses compagnons dans « une lutte acharnée au couteau et à la grenade » comme l'indique plus tard le général Deligny, commandant le 39^e Corps d'Armée. En récompense de cet acte d'héroïsme, il cite le 27^e bataillon à l'ordre du C.A. Pour Michel Fassi la guerre est terminée. Il figure dans la Liste des chasseurs tombés au champ

réaliser un inventaire de la mémoire gravée autrement dit tous les monuments aux morts, stèles, plaques dans les églises, dans les mairies, dans les rues de chaque commune ; relever tous les décès au-delà de 1918 et jusqu'en 1925 pour tenir compte des hommes morts des suites de blessures, des maladies et des intoxications aux gaz notamment le gaz moutarde ; chercher des noms dans les bases internet sur les sites des Morts pour la France, des décorés, des blessés mais aussi dans les fiches sépultures et matricules, etc.

« Pour chaque poilu ce sont entre 5 et 10 documents qu'il a fallu retrouver et analyser. Nous avons recueilli 70 000 documents » explique Florent Fassi. « Nous avons lancé des appels pour que les gens fouillent leurs tiroirs et

réaliser un inventaire de la mémoire gravée autrement dit tous les monuments aux morts, stèles, plaques dans les églises, dans les mairies, dans les rues de chaque commune ; relever tous les décès au-delà de 1918 et jusqu'en 1925 pour tenir compte des hommes morts des suites de blessures, des maladies et des intoxications aux gaz notamment le gaz moutarde ; chercher des noms dans les bases internet sur les sites des Morts pour la France, des décorés, des blessés mais aussi dans les fiches sépultures et matricules, etc.

« Pour chaque poilu ce sont entre 5 et 10 documents qu'il a fallu retrouver et analyser. Nous avons recueilli 70 000 documents » explique Florent Fassi. « Nous avons lancé des appels pour que les gens fouillent leurs tiroirs et

réaliser un inventaire de la mémoire gravée autrement dit tous les monuments aux morts, stèles, plaques dans les églises, dans les mairies, dans les rues de chaque commune ; relever tous les décès au-delà de 1918 et jusqu'en 1925 pour tenir compte des hommes morts des suites de blessures, des maladies et des intoxications aux gaz notamment le gaz moutarde ; chercher des noms dans les bases internet sur les sites des Morts pour la France, des décorés, des blessés mais aussi dans les fiches sépultures et matricules, etc.

Faites connaissance avec vos aïeux

Nice-Matin
Dimanche 12 octobre 2014

IV/IV - Florent Fassi lance le projet Bleuets avec l'Agam06

Florent Fassi parti à la recherche d'un arrière-grand-oncle tué en 14-18, en a retrouvé deux, après des mois de recherches : Michel et son frère André, nés à Roquebillière dans les Alpes-Maritimes (voir nos éditions précédentes). Tous deux sont Morts pour la France à un an d'intervalle et à quelques kilomètres l'un de l'autre, sur le chemin des Dames. Florent Fassi a passé des heures dans le dédale des bases internet notamment celles du site Mémoire des hommes du ministère de la Défense. Mais au bout du compte il a rempli la mission que lui avait confiée son père : sortir ces aïeux de l'ombre, c'était leur rendre hommage. Florent s'est même rendu en famille à Soupir et Cerny-en-Lannois dans l'Aisne, où Michel et André reposent dans les nécropoles nationales, aux côtés de milliers de poilus. Il a pu s'y recueillir et fleurir leurs tombes.

Recenser tous les poilus des Alpes-Maritimes

Mais voilà, ces longues investigations, lui ont donné l'occasion de croiser la route d'autres poilus. S'arrêter aux parcours de Michel et André est devenu impossible. En 2011, il lance le projet Bleuets. Avec l'aide d'une trentaine de bénévoles de l'association de généalogie Agam06 à laquelle il a adhéré, il entreprend un travail colossal sur les Alpes-Maritimes : faire un relevé des hommes ou femmes, nés, résidant ou décédés dans ce département ayant participé directement ou indirectement à 14-18 : infirmières, soldats, médecin, etc ;

« greniers, nous apportent des documents - par exemple des lettres, des photos, des carnets militaires - des objets ayant appartenu à ces poilus. Petit à petit, nous constituons une énorme base de données pour le département des Alpes-Maritimes. Régulièrement des Azuréens me proposent de venir chez eux pour scanner ou photographier ce qu'ils ont en leur possession. »

La guerre a fait 1,4 millions de soldats morts pour la France. Dans la XV^e région militaire qui correspond en gros à la région Paca augmentée du Gard et de l'Ardeèche et sans les Hautes-Alpes. 576661 hommes ont été mobilisés, 65588 sont morts ou disparus. Le département des Alpes-Maritimes compte à lui seul 826 Morts pour la France et près de 5000 migrants, blessés ou malades décédés dans les structures d'accueil (hôpitaux et dépôts de convalescence). L'équipe de l'Agam06 a ainsi exhumé des archives et sites internet ces milliers de soldats, à qui elle a rendu une famille, une descendance, une existence même si elle s'est arrêtée sur les fronts, dans la solitude et les souffrances.

Le relevé des Morts pour la France sera accessible sur le site du conseil général des Alpes-Maritimes (cg06) à partir de novembre. La base iconographique constituée nous permettra des projets pédagogiques et des expositions.

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

Contact : mpf.agam@gmail.com



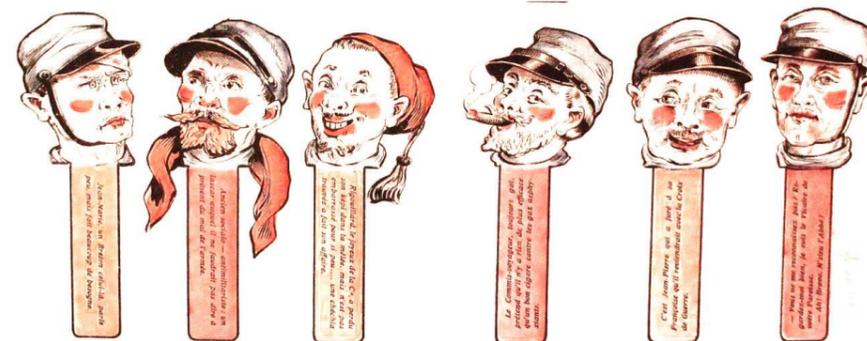
Sur cette photo, prise dans un studio, Michel Fassi porte au bras un crêpe noir : sans doute en signe de deuil pour son frère.

(© Collection agam06)

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

1. Pour les combats dans les Vosges : <http://hartmannswillerkopf.e-monsite.com/> ou www.linge1915.com/fr/jaccueil/
- Pour le chemin des dames : <http://www.memorial-chemindesdames.fr/>
- Pour les BCA : www.alpins.fr/
- Et pour les historiques de régiments : <http://jeanluc.dron.free.fr/th/historiques.htm>.

La semaine prochaine : IV/IV - Le projet Bleuets, hommage de l'association Agam 06 aux poilus



Découpages Pellerin :
Imagerie d'Épinal n°17 (tirettes)
série de guerre (1915) :
le Poilu type.
(Extraits)

Suggestions et bonnes adresses

Questions - réponses - recherches

Adressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

Le Yahoogroup de l'AGAM

Liens et infos sur le Yahoogroup depuis le dernier bulletin.

Rappel : pour recevoir en direct ces informations, inscrivez-vous en envoyant un mail à agam-o6-subscribe@yahoo.fr en précisant votre identité et votre numéro d'adhérent.

- Guerre de 14/18 : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>
- Monument aux morts de Nice : <http://centenaire.nice.fr>
- Monument aux morts de l'église Saint-Augustin : <http://www.geneanet.org/gallery/monuments/3590722>
- Archives nationales « livre d'or Nice » : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/multimedia/Galerie.action?mediaParam=?UTF-8?B?RIJEQUZBTjg1Xo9GOXYwMDk2OTBfTC5qcGc?=&udTitle=?UTF-8?B?TkIDRQ=?=&xpointer=&mmName=>
- Les registres matricules du Gers et les recensements sont en ligne : <http://www.archives32.fr/>
- Nouvelles mises en ligne de registres matricules :
 - les registres d'Outre Mer dont l'Algérie : ANOM, Registres matricules militaires, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/regmatmil/>
 - et ceux de la Nièvre : http://archives.cg58.fr/?id=recherche_guidee_archives_militaires&accepterLicence=oui

- L'Ariège vient de mettre en ligne les registres paroissiaux et l'état civil jusqu'en 1897, les registres matricules militaires de 1884 à 1918, et les recensements de population : <http://archives.ariège.fr/>
 - Début de mise en ligne des archives municipales :
 - Alès : <http://www.alescevennes.fr/portal/portal/ac/culture/archives-municipales/etat-civil-archives-municipales>
 - Blois : <http://archives.blois.fr/article.php?laref=16>
 - Bordeaux : <http://archives.bordeaux.fr/archive/recherche/etatcivil/n:43>
 - Dabo (57) : <http://www.dabo.fr/fr/information/50922/genealogie>
 - Lille : <http://archives.lille.fr/search/home>
 - Metz : <https://archives.metz.fr>
 - Nîmes : <http://www.nimes.fr/index.php?id=31>
 - Cartes postales anciennes de Nice à voir sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=Jo8VhKSoc2s&feature=share>
 - Téléarchives est un service développé dans le cadre du projet BROZER. Il permet d'accéder à des photos de documents à caractère généalogique en ligne : <http://www.brozer.fr/telearchives/#accueil.php>
- Denise LOIZEAU, décembre 2014.

Centre de documentation du musée archéologique de Nice

Le Centre de documentation du musée archéologique de Nice Cemenelum met à la disposition des chercheurs, étudiants et du grand public des ressources documentaires pour la période de l'Antiquité au Moyen-âge. Le fonds comporte une documentation riche de près de 500 ouvrages, travaux universitaires, et 111 titres de périodiques. Il couvre notamment les domaines de l'archéologie régionale, l'histoire ancienne locale, les arts antiques gallo-romains. Le catalogue du fonds documentaire est informatisé et interrogeable en ligne à partir du site Internet de la bibliothèque Louis Nucéra (www.bmvr.nice.fr) et du catalogue collectif de France (CCFR : www.ccf.fr/bnf.fr).

L'état des collections de périodiques est consultable sur le site Internet du Système universitaire de documentation (Sudoc : www.sudoc.abes.fr). Un inventaire papier est également à la disposition du public en salle de lecture ainsi que les tables générales de certaines revues.

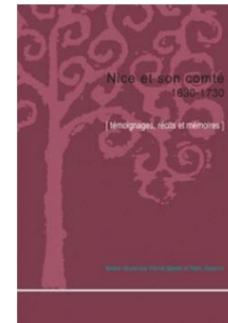
Le Centre vous accueille le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Des postes informatiques connectés au réseau internet sont à la disposition des lecteurs pour leur recherche. Les documents sont consultables sur place.

(Information transmise par Henri BERIO)

Un peu de culture

Le coin lecture



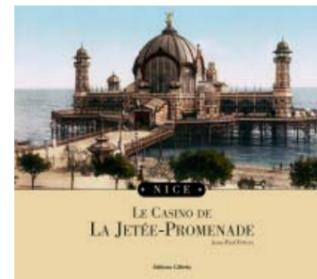
Nice et son comté 1630-1730

par Hervé BARELLI, Marc BOUIRON et collectif.

Bien que quelques textes concernent les années 1630-1680, la majorité des sources publiées ici concernent les deux sièges de Louis XIV (1691 et 1705). Ce livre rassemble des textes du XVII^e et du XVIII^e siècle, période pendant laquelle la cité de

Nice a vu disparaître son château et sa forteresse. Basé sur une documentation en grande partie inédite, fruit de la recherche conduite dans les archives d'État de Turin ou dans celles des armées françaises à Vincennes, ce livre nous permet de confronter les points de vue et de voir successivement les approches militaires du duché de Savoie d'une part et du royaume de France de l'autre. La destruction de la fortification, voulue par Louis XIV contre l'avis du maréchal de Vauban, en sera un point culminant.

Les éditions Mémoires Millénaires, 2014.



Le casino de la Jetée-Promenade

Textes de Jean-Paul POTRON
À peine plus d'une cinquantaine d'années. C'est le temps que la Jetée-Promenade a passé au bord de la baie des Anges.

Dès son ouverture, en 1891, cette construction qui ne ressemble à aucune autre devient l'image de Nice, le symbole de la villégiature d'hiver, puis, plus généralement, une des icônes 1900. Ce palais de verre illustre mieux que n'importe quel autre bâtiment l'architecture Belle Époque. Orientale et exotique, la Jetée concentre les ornements et les diaprures de l'ailleurs, de cet au-delà des mers dont raffole l'Occident. Son éclectisme stylistique outrancier et ses références hyperboliques vont créer la légende du casino sublime.

En 1944, son rideau se referme, définitivement, mais la Jetée-Promenade ne cessera de susciter les regrets de ceux qui l'ont fréquentée et la nostalgie chez ceux qui ne l'ont pas connue. Alors que le symbole demeure, l'imaginaire va nourrir le mythe...

Éditions Gilletta, 2014.



Retrouver ses ancêtres suisses

Retrouver ses ancêtres suisses

par Denis DUBICH

« Ça dépend ! ». Ces deux mots résument bien la situation en matière de recherches généalogiques en Suisse. Elles sont liées à la structure même de la Confédération, constituée au fil des siècles par ajouts de cantons indépendants, ayant tous leur propre mode de fonctionnement :

sources variables ; registres paroissiaux plus ou moins faciles d'accès, microfilmés pour certains, jalousement conservés dans les cures pour d'autres ; système de cotation répondant à une logique singulière... bref, un fonctionnement différent pour chaque dépôt d'archives cantonal, car chaque canton est un État, avec ses propres réglementations.

Impossible donc de se lancer tête baissée sur les traces de ses ancêtres suisses en pensant trouver dans la Confédération des règles du jeu semblables à celles de la France, car ce n'est pas le cas, d'où le caractère indispensable de ce guide pratique. Il donne de nombreuses pistes pour travailler chez soi, sur Internet, puisque de plus en plus de données sont accessibles par ce moyen pratique et peu onéreux.

Éditions Archives & Culture, 2013.



La Libération du Pays niçois

numéro spécial du Sourgentin

Le Sourgentin a, au cours des vingt dernières années, abordé à six reprises le thème de la Libération mais le plus souvent à partir du microcosme niçois. Il était nécessaire de faire revivre, au travers de documents et/ou des témoignages inédits, la libération des villes et villages des vallées des Paillons, de la Tinée, de La Vesubie, de la Bévéra et de la Roya (où s'acheva l'offensive de l'Authion), ainsi que celle du pays mentonnais. La journée du 28 août à Nice, au cours de laquelle les résistants avaient « accéléré » le départ des Allemands, ne devait pas occulter l'anéantissement du maquis de l'Albaréa le 9 août ni l'exécution des 15 maquisards à Sospel le 12 août !

lou.sourgentin@wanadoo.fr

La jupe provençale

À la suite de l'exposé de Dominique Rocca sur le costume provençal en octobre 2013, lors de la réunion du mois suivant à Nice aux AD, Hélène Nouguier montre à l'assistance des photos de son mari en costume provençal, qu'elle fait circuler en même temps qu'une pièce d'ancien tissu provençal en piqué de coton. Quelques mois plus tard, Hélène nous envoie la description de la jupe provençale que porte son mari sur une des photos, déguisé avec des vêtements féminins.

La jupe piquée matelassée appelée cotillon pouvait se porter colorée en jupe et blanche en sous-jupe en hiver.

La maison des ancêtres de mon mari est située dans le Vaucluse, dans une zone particulièrement ventée. Le mistral est souvent assez froid, surtout en aval du défilé de Donzère dans la Drôme (26). Les femmes devaient s'habiller en conséquence.

J'ai réexaminé l'exemplaire de jupe en tissu piqué de coton matelassé qui se trouve en ma possession. Son ampleur est de 2,40 m et sa hauteur de 1 m. Ceci suggère une jupe de fillette plutôt grande. Sur une vieille photographie, mon mari, déguisé, la porte à l'âge de 13 ans, et sur d'autres photos, son frère aîné ainsi que des cousines portent le costume provençal.

Le bas de la jupe est bordé d'une tresse de coton. À la taille, le tissu est replié de 4 cm et laisse coulisser une longue ganse.

Aucune pince, la jupe est faite de 2 tubes de tissus différents en coton. Chaque tube est fermé à la machine, à points de 2 mm.

Curieusement, les coutures ne sont pas en face l'une de l'autre, mais décalées de 1,10 m. Entre les deux tissus, il y a de l'ouate blanche.

Les points de devant, cousus à la main, ont été visiblement faits après la juxtaposition des trois couches qui, elles, auparavant, avaient été fermées à la machine. Les points de devant font des lignes horizontales sur 43 cm de haut, lignes espacées d'environ 1 cm (l'espacement n'est pas réellement rigoureux). Il y a plus ou moins 19 points visibles côté endroit, pour 10 cm. En haut, le motif change, il est à losanges, laissant des vides de 2 cm x 2 cm.

J'ai un livre sur le costume populaire provençal autour de la basse Provence¹.

Il y est écrit qu'il y avait trois catégories sociales : ménager, paysan, artisan.

¹ Rode de Basso Prouvenço, *Le Costume populaire Provençal*, Edisud, Aix en Provence.



Le ménager, était propriétaire de terres et de bêtes, il avait le droit de vote à l'ancienne. Les épouses de ménagers portaient des jupes piquées sur des sous-jupes : le 1^{er} jupon en satin, le 2^e jupon blanc en piqué de percale, le 3^e jupon blanc a des dentelles, etc. Tous sont montés sous un empiècement, et coulisse dans le dos. Les NOUGUIER étaient ménagers depuis 1600 environ.

Les paysannes portaient des jupes en tissu solide comme les pantalons d'homme, en siamoise² rayée, d'ampleur 2,90 m à 3 m, plus un tablier de coton. Dessous, on superposait trois jupons en basin³ rayé ou siamoise rayée. Les jupons se terminaient à la taille par une large bande plate pour éviter une surépaisseur.

Les artisanes portaient plutôt des robes. Les sous-jupes étaient blanches en coton l'été, en piqué l'hiver.

Je note que trois jupes piquées semblaient nécessaires dans le trousseau.

À l'époque, toutes les femmes devaient s'habiller de manière presque semblable.

Hélène NOUGUIER, août 2014.



² La siamoise : tissu de soie ou de coton, souvent rayé, appelé ainsi car les ambassadeurs du Siam offrirent de cette étoffe à Louis XIV. Il est utilisé pour les vêtements féminins.

³ Le basin : 1.-tissu damassé présentant des effets de bandes longitudinales ; 2.- Étoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton.

Les grandes dates de la généalogie

Cet article reprend l'exposé présenté par Hélène LOCHEY lors de la réunion de novembre aux AD, exposé qui s'appuie sur un article de Stéphane COSSON paru dans *Gé-Magazine* n° 233. La partie qui traite du Comté de Nice a été ajoutée par Alain OTHO.

De tout temps, les hommes ont éprouvé le besoin de connaître leurs origines. La Bible nous en donne de très nombreux exemples et cela commence avec ADAM et ÈVE qui, bien que n'ayant jamais existé en tant que Monsieur Adam et Madame Ève, représente les débuts de l'humanité. Il n'en reste pas moins que leurs enfants et petits-enfants sont, dans la Bible, définis comme ancêtres des diverses peuplades ou tribus du Moyen-Orient.

ABEL le berger fut tué par son frère CAÏN le laboureur, vous connaissez l'histoire...

Caïn eut donc des enfants, et dès le chapitre 4 de la Bible, nous avons une généalogie !

Caïn connut sa femme et elle conçut HÉNOCH qui enfanta IRAD qui engendra MÉHOUYAËLL, père de LAMECH qui avec ses deux épouses engendra :

YABAL ancêtre de « ceux qui habitent sous la tente et parmi les troupeaux également »,

YOUBAL père de « tous ceux qui manient la lyre et le chalumeau »,

TOUBAL-CAÏN, père de tous ceux qui travaillaient le bronze et le fer.

Adam, lui, connut de nouveau sa femme et elle enfanta SETH qui fut le père d'ÉNOCH, père de QËNÂN, père de MAHALALEL, père de YÉRED...

Et ainsi de suite jusqu'à celui dont tout le monde connaît le nom : MATHUSALEM qui vécut 187 ans et engendra à son tour LAMECH, père de NOË.

Ces généalogies occupent plusieurs chapitres de la Bible.

Il en est de même dans le Nouveau Testament avec la généalogie de Jésus que l'on trouve dans les évangiles de Matthieu et Luc. Elle est communément représentée par « l'Arbre de Jessé », Jessé étant le père du roi David dont est issu Jésus.

Mais en ce qui nous concerne, nous nous posons souvent la question : de quand date... ?

J'emprunte donc à Stéphane COSSON le memento qu'il a créé et que je trouve très instructif :

• 1334 - Le registre B.M.S. le plus ancien – Le curé de Givry en Saône-et-Loire commence à noter sur un registre les mariages, les sépultures et les sommes encaissées lors de ces célébrations. Bien qu'il s'agisse en fait d'un livre de comptes, ce registre est considéré comme le plus ancien de nos registres paroissiaux.

• 1406 – Henri le Barbu, évêque de Nantes, prescrit la tenue de registres de baptême dans chaque paroisse de son diocèse.

D'autres très anciens registres conservés :

• 1451, le registre des baptêmes de Roz-Landrieux (35),

• 1469, B.M.S de Montarchez (Loire).

• NICE - milieu du xv^e siècle, l'obituaire de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie du Château de Nice. L'original qui figurait dans les archives de l'hospice des Cessolines en fin du xix^e siècle a été perdu. Une transcription fut publiée par Eugène Caïs de Pierlas à Turin en 1896'.

• Août 1539 : ordonnance de Villers-Cotterêts, fondement de l'état civil. Désormais les curés devront tenir les registres des sépultures et baptêmes, et l'usage du français est prescrit à la place du latin.

• Février 1556 : déclarations de grossesse obligatoires pour les filles non mariées et les veuves. Par ailleurs, le consentement des parents est obligatoire pour le mariage de tout homme jusqu'à 30 ans et 25 ans pour les femmes.

Il s'agit d'un édit du roi Henri II. Si les femmes concernées ne déclaraient pas leur grossesse, elles pouvaient être punies de mort. Il s'agissait de lutter contre les infanticides à la naissance et contre les mariages clandestins.

• Mai 1559 : premiers registres paroissiaux protestants. Les plus anciens sont ceux de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg et remontent à 1525.

• NICE - 1562 : édit du duc Emmanuel-Philibert qui impose l'italien pour la rédaction des actes officiels en Piémont et dans le Comté de Nice. Cet édit est le pendant, pour Nice, de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 pour la France.

• NICE - 15 juillet 1563 : Les curés sont priés de tenir un registre qui recense la population dont ils ont la charge (Concile de Trente, 23^e session, canon VII). En 1574, Charles Borromée, évêque de Milan, imposa dans son diocèse la tenue de ce registre, le *Liber Status Animarum*. Cette pratique ne se répandit que dans la péninsule italienne, et donc la Savoie et Nice qui faisaient partie du duché de Savoie (capitale Turin). Cette prescription fut largement ignorée dans le royaume de France².

• NICE - 11 novembre 1563 : Les desservants des paroisses doivent tenir des registres des baptêmes et des mariages (Concile de Trente, 24^e session, canon XII).

¹ BODARD P., « L'état civil ancien dans le Comté de Nice », dans *Recherches Régionales* 1985, n° 4, p. 24-49.

² BODARD P., « Une nouvelle contribution à la connaissance des populations des anciens Comté et diocèse de Nice », dans *Recherches Régionales* 1985, n° 1, p. 24-51.

BOUIS G., *Le Liber Status Animarum : une approche spirituelle de la démographie du diocèse de Nice*, conférence à la Maison des Associations de Nice du 29/10/2003.

- **1563** : le Saint-Siège permet aux évêques de délivrer les dispenses nécessaires pour marier les cousins aux 3^e et 4^e degrés. Avant cette date, seul Rome était habilitée à délivrer les dispenses, à partir de cette date le Saint-Siège est seul compétent pour les dispenses entre cousins germains.

- **NICE - 16 avril 1564** : Premiers registres des baptêmes et des mariages de Sainte-Réparate à Nice. Le curé écrit sur le registre des mariages : « *Per ché dal sacro concilio tridentini si ordona et comanda ad ogni priore et rector di ogno parrocchia tenglia un libro ne quale descriva li nomi delli sposi et delli testimoni di matrimonio et il giorno et logho dil contracte matrimonio et custodica diligente quel libro appresso di se seguita qui appresso quanto si comanda in cominciando alli sedeci di aprile dil MDLXIII* »³.

- **9 août 1564** : Charles IX impose le 1^{er} janvier comme date obligatoire et définitive du début de l'année. Auparavant, la date du début de l'année était variable et dépendait de la date de Pâques. Cette décision ne prit effet qu'en 1567.

- **Mai 1579** : ordonnance de Blois. Désormais obligation de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures afin d'éviter les mariages clandestins et de permettre le recours à la preuve par témoins.

- **Novembre 1582** : application du calendrier grégorien ordonnée par le pape Grégoire XIII en remplacement du calendrier julien. Le 10 décembre 1582 devient le 20 décembre 1582. Avec une année bissextile tous les 4 ans.

- **NICE - 1582** : édit du duc Charles-Emmanuel I^{er} qui fixe les modalités de la tenue des registres : il est institué un registre séparé pour les baptêmes, les mariages et les sépultures. Chacun de ces registres est unique.

- **NICE - 6 mai 1588** : premier registre des sépultures de Sainte-Réparate à Nice.

- **13 avril 1598** : promulgation de l'édit de Nantes par Henri IV. Les actes célébrés par les pasteurs deviennent valides, mais les morts ne peuvent pas être enterrés dans les mêmes cimetières que les catholiques.

- **NICE - 1604** : *Le Liber Status Animarum* de Falicon, le plus ancien conservé dans le Comté de Nice. Villefranche en 1608 et Castillon en 1612 et 1617 suivent. La liste de ces registres figure dans l'article de Pierre BODARD déjà cité, pages 38 à 51. Quelques paroisses du diocèse de Grasse y sont également mentionnées : Cabris, Caille, Séranon, Valderoure.

- **NICE - 28 avril 1610** : Le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} institue l'insinuation des actes dans ses États afin « que les écritures publiques qui contiennent l'activité des vivants et les désirs des morts, soient conservées sans

³ En exécution des dispositions du Sacré Concile de Trente, il est fait obligation à chaque prier ou recteur de chaque paroisse de tenir un registre dans lequel il décrira les noms des époux et de leurs témoins, ainsi que le jour et le lieu du mariage célébré, et de tenir ce registre avec diligence, et il s'ensuit que figurent à la suite et en exécution de ces prescriptions les notes suivantes en commençant par celui du 16 avril 1564. Traduction de Pierre BODARD

danger de perte et observées sans longs procès ».

- **26 mars 1659** : Louis XIV ordonne de rédiger un livre-terrier afin de dénombrer les domaines du roi dans l'ensemble du royaume. C'est l'ancêtre du cadastre.

- **22 septembre 1664** : Obligation aux pasteurs de constater et d'enregistrer l'état civil de leurs ouailles.

- **Avril 1667** : ordonnance de Saint-Germain-en-Laye : obligation de signer les actes, de tenir en double exemplaire les registres de B.M.S. et d'en déposer un aux greffes.

- **Octobre 1685** : révocation de l'édit de Nantes. C'est le début des registres du Désert.

- **Mars 1693** : début du contrôle des actes des notaires. C'est l'ancêtre de ce que nous connaissons sous le terme d'enregistrement.

- **1694** : premier dénombrement de la population.

- **9 avril 1736** : premier acte législatif français consacré exclusivement aux registres de catholicité. Cet acte ordonne que les nouveaux-nés protestants soient inscrits sur les registres catholiques. Afin de contrecarrer cette obligation, les protestants commencent à tenir des registres clandestins.

- **12 juillet 1746** : tenue des registres de sépultures séparés. Cette mesure a été prise afin que les contrôleurs des Domaines puissent en avoir communication sans aucune difficulté.

- **Novembre 1747** : Édit de tolérance pour les protestants et fin des registres du Désert. Il est demandé aux personnes mariées de faire une déclaration devant le juge ou le curé, disant depuis quand elles sont mariées et donnant les dates de baptêmes protestants des enfants nés ainsi que les décès éventuels d'un des conjoints.

- **Août 1791** : loi créant le cadastre. Il faut lever un plan de chaque commune.

- **Septembre 1791** : création du cadastre parcellaire de chaque commune.

- **1792** : autorisation du divorce.

- **22 septembre 1792** : 1^{er} jour du calendrier républicain.

- **NICE - 29 septembre 1792** : le Comté de Nice est envahi par l'armée du Var. Le Comté est annexé à la France le 31 janvier 1793.

- **Septembre 1792** : état civil tenu par les mairies et création des tables décennales. Désormais, il est prévu de tenir un registre différent par espèce d'acte, en double exemplaire. Les registres de catholicité doivent être remis aux mairies.

- **NICE - 1793 à 1803** : les épisodes de guerre qui se déroulent sur le Comté désorganisent la tenue des registres aussi bien de catholicité que de l'état civil.

- **28 juin 1793** : possibilité pour les femmes d'accoucher sous X.

- **23 août 1794** : loi stipulant qu'aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autre que ceux inscrits dans son acte de naissance.

- **5 septembre 1798** : création de la conscription.

- **22 septembre 1798** : les mariages doivent être célébrés dans les chefs-lieux de canton et non plus dans les communes.

- **26 juillet 1800** : fin de l'obligation de célébrer les mariages dans les chefs-lieux de canton.

- **1801** : Concordat. C'est le début des registres de catholicité modernes. De 1793 à 1801, selon les régions, il est possible de trouver aux A.D. des registres clandestins de catholicité. À partir de 1801, les prêtres ont à nouveau l'autorisation de tenir des registres B.M.S.

- **Mars 1802** : loi relative à l'organisation des cultes. La loi précise qu'une bénédiction nuptiale ne peut être donnée qu'après avoir contracté mariage devant un officier de l'état civil.

- **Avril 1803** : autorisation de modifier son nom de famille. « Toute personne qui aura quelque raison de changer de nom en adressera la demande au gouvernement ».

- **28 décembre 1803** : création du tirage au sort des militaires. Le soldat est désigné par tirage. Jusqu'en 1872, il a la possibilité de payer un remplaçant.

- **22 décembre 1805** : fin officielle du calendrier républicain. En fait, le calendrier grégorien reprend sa place le 1^{er} janvier 1806.

- **15 septembre 1807** : mise en place du cadastre napoléonien.

- **20 juillet 1808** : les noms et prénoms des juifs doivent être définitivement fixés. Obligation d'adopter un nom de famille s'ils n'en ont pas et d'un prénom qui ne doivent plus être modifiés.

- **8 mai 1816** : suppression du divorce.

- **1818** : établissement de l'appel pour les militaires. À l'inverse de ce qui se passait précédemment, désormais celui qui a tiré un bon numéro est sûr et certain de ne pas partir. Le jeune homme est d'abord inscrit sur un tableau de recensement, puis sur une liste de tirage par canton. Ceux qui partent forment la liste des conscrits ou du contingent, donnant le nom du régiment et la date d'incorporation.

- **NICE - 1814** : à la suite de l'effondrement de l'empire français, dans le Comté de Nice, les mairies cessent de tenir l'état civil. Les actes enregistrés dans les paroisses reprennent un caractère officiel. Les curés abandonnent la langue française dans la rédaction des actes au profit du latin. Conformément aux anciennes règles, les actes sont enregistrés sur un registre unique. Les registres anciens de catholicité qui avaient été confiés aux mairies par les décrets de septembre 1792 sont récupérés par les paroisses.

- **NICE - 28 mars 1816** : décret de l'évêque de Nice qui fixe le modèle des formules en latin destinées à se substituer à celles en français qui eurent officiellement cours de 1804 à 1814.

- **NICE - 20 juin 1837** : patentes royales de Charles-Albert qui entrent en application au 1^{er} janvier 1838. Elles prévoient :
 - Les registres sont annuels, tenus en double exemplaire identique (un exemplaire conservé à la paroisse et un

exemplaire adressé au « Governo ». Généralement, le premier est actuellement conservé aux AHDN, le second a depuis été versé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes). Lors de sa mise en application, des cahiers préimprimés ont été mis à disposition des paroisses, ce qui a contribué à augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.

- Le registre des baptêmes de couleur verte est aussi le registre de naissance, le registre des mariages est de couleur rose, le registre des décès de couleur noire est aussi le registre des sépultures.

- Le format des registres est fixé, 445 mm x 295 mm avec deux actes par page. Ce format est modifié à compter de l'année 1842, 295 mm x 235 mm avec un acte par page.

- Les formules des nouveaux registres sont en italien (en français pour les villages de l'Estéron, du Var moyen, de la Roudoule, du Cians et du Haut Var, Guillaumes et Val d'Entraunes).

- **NICE - 1^{er} juin 1860** : rattachement du circondario de Nice à la France. Les dispositions de la patente du 20 juin 1837 cessent de s'appliquer dans le Comté de Nice le 31 décembre 1860. Les mairies sont de nouveau chargées de la tenue de l'état civil. Les registres de catholicité, ceux de l'Ancien régime comme ceux du XIX^e siècle, restent la propriété des paroisses. Ils sont, dans la plupart des cas, en dépôt aux AHDN.

- **NICE - c.a. 1864** : les desservants de chaque paroisse doivent effectuer une copie des registres de la période 1814-1837. Cette copie doit être élaborée suivant le schéma suivant : deux registres par sacrement, un pour la période 1814-1824, un autre pour la période 1825-1837. En fin de chacun de ces registres, des tables alphabétiques ont été ajoutées. Ces registres sont déposés aux ADAM.

- **1867** : création des registres matricules de l'armée.

- **24 mai 1871** : destruction des registres paroissiaux et de l'état civil de Paris. Lors de la Commune de Paris, les incendies de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice détruisent les deux collections des registres antérieurs à 1860.

- **9 janvier 1872** : option des Alsaciens et des Lorrains pour la France ou pour l'Allemagne.

- **18 mars 1877** : création du livret de famille.

- **27 juillet 1844** : le divorce est à nouveau autorisé.

- **17 août 1897** : création des mentions marginales sur les actes de naissance du divorce ou du remariage.

- **21 mars 1905** : fin du tirage au sort des militaires. Recensement cantonal. Le service militaire est obligatoire pour tous.

- **20 novembre 1919** : un acte de décès doit être envoyé à la mairie du dernier domicile du défunt lorsque celui-ci décède ailleurs que dans la commune où il était domicilié.

- **28 octobre 1922** : les actes de naissance doivent porter la date et le lieu de naissance des parents.

- 8 avril 1927 : fin des registres de publication des mariages.
- 29 mars 1945 : la date et le lieu de décès doivent être inscrits en mention marginale sur l'acte de naissance du défunt.
- 6 avril 1950 : le nom de famille peut être francisé lors d'une naturalisation.
- 5 juillet 1974 : la majorité est fixée à 18 ans. Depuis 1803, elle était fixée à 21 ans.
- 1^{er} juillet 1986 : introduction du nom d'usage autorisant l'utilisation, à titre de nom d'usage, du nom de sa mère accolé au sien et, pour une femme divorcée, celui de son ancien conjoint. Ce nom d'usage peut être porté sur la carte d'identité, mais pas sur les actes d'état civil ni sur le livret de famille et seul le patronyme de naissance est transmissible aux descendants.

Hélène LOCHEY & Alain OTHO, novembre 2014,

L'Église diocésaine et la Grande Guerre

Août 1914, la France entre dans le conflit de la Première Guerre mondiale. À l'occasion du centenaire, Gilles Bouis nous présente une page de l'histoire diocésaine et le rôle que joua l'Église durant cette période. Il est possible de retrouver tous les éléments de la conférence de Gilles Bouis, ainsi que les sources, dans le « dossier du mois » de la revue *Église des Alpes-Maritimes* n° 11, août 2014.

Lors du déclenchement de la guerre, une union nationale se crée, celle du peuple français contre l'ennemi, gage de la réconciliation entre la République anticléricale et l'Église de France. Parmi les combattants, la plupart des ecclésiastiques, prêtres et séminaristes rejoignent le front. Ils intègrent l'armée combattante, les services de santé ou exercent la fonction sacerdotale d'aumônier.

Dans tous les diocèses de France, les évêques prescrivent des prières pour la paix.

Mgr CHAPON, évêque de Nice au moment de la déclaration de guerre, s'affirme comme une personnalité d'une réelle énergie dans de nombreux domaines. La guerre de 1914-1918 va lui permettre d'étendre encore son influence et lui donner une dimension nationale.

Le 5 août 1914, Mgr CHAPON adresse à ses fidèles une lettre pastorale prescrivant « des prières pour le triomphe de nos armées et le retour à la paix ». Il invite les curés à unir leur influence à « celle de M. le Maire, de M. l'Instituteur, de tous ceux qui exercent dans votre région une action salutaire ». Il prend des mesures pour assurer des prières dans le diocèse; ces prières coïncident avec l'élection du pape Benoît XV qui appelle en faveur de la paix.

Outre les messes qu'il célèbre, Mgr CHAPON exhorte, encourage, visite, il nomme les aumôniers pour les hôpitaux du département qui accueillent les malades et les blessés. Il entretient des correspondances avec les aumôniers militaires. Il fait ouvrir une souscription pour venir en aide aux 20 000 réfugiés belges. Les grands hôtels de Nice et de la Riviera sont réquisitionnés pour devenir des hôpitaux militaires, 4 000 blessés sont recueillis et soignés.

C'est la première fois que les ecclésiastiques sont mobilisés, le patriotisme est une vertu militaire dit Mgr CHAPON. Dans le diocèse de Nice, 191 ecclésiastiques sur 323 sont mobilisés. Les plus jeunes sont incorporés dans l'infanterie, les chasseurs alpins, ils vont au front. Les plus âgés sont aumôniers militaires, ils se multiplient mais ne sont pas

assez nombreux. Une loi va être promulguée pour que des aumôniers volontaires soient institués, rémunérés par les fidèles. Les religieuses vont faire un travail extraordinaire, surtout dans les hôpitaux.

À l'arrière, les paroisses n'ont plus de curés. Chaque curé, en partant, célèbre la messe du départ pour les combattants. Il entretiendra une correspondance régulière avec son évêque. *Le prêtre aux armées*, bulletin pour les prêtres au combat, va être édité de 1915 à 1919 par La Bonne presse. Les fidèles, eux aussi, sont incités à correspondre avec leur curé.

Pour le diocèse, le premier ecclésiastique tué au combat, dans la Meuse, est Pierre VERRION, natif de Cannes, il a 23 ans. Le diocèse honore la mémoire de ce jeune homme en publiant sa correspondance avec sa mère et le diocèse. « Il a versé son sang comme les autres » dira Mgr CHAPON. Dans le diocèse de Nice, 7 séminaristes sur 14, et 9 prêtres vont mourir pour la France. C'est l'Église de Bretagne qui va payer à la Grande Guerre le plus lourd tribut. Il y aura 5 000 morts pour l'Église.

Durant la guerre, pour essayer d'endurer les souffrances de ceux qui sont au combat, on prie la Mère de Dieu, on part en pèlerinage à Notre-Dame de Laghet où l'on dépose des ex-voto, à Notre-Dame de Vaucluse qui est le sanctuaire du pays grassois à Auribeau-sur-Siagne. On a le culte des saints, surtout de Jeanne d'Arc sanctifiée en 1909 par le pape Pie X, une souscription est ouverte pour la construction de l'église Jeanne d'Arc à Nice, laquelle initialement, devait être recouverte de plaques de cuivre. Dans l'ouest de la France, on prie surtout sainte Thérèse de Lisieux. Une messe patriotique sera célébrée par le curé de la Vesubie en août 1915, à 3 088 mètres d'altitude, au balcon du Gélas où un autel en pierre est érigé. Des salves d'artillerie seront tirées au moment de l'élévation.

Résumé de la conférence de Gilles BOUIS par Denise LOIZEAU, octobre 2014.

La déportation en Italie des populations des villages de la Roya-Bévéra en 1944

Témoignage de Gabriel MAUREL sur le 70^e anniversaire de la déportation en Italie des populations des villages de la Roya-Bévéra en 1944, conférence donnée le samedi 8 novembre lors de la réunion à Roquebrune-Cap-Martin.

Cela a commencé par une annonce sur le site Internet de la mairie de Moulinet :

« Le samedi 18 octobre 2014, sortie des Moulinois à Cuneo! À l'occasion du 70^e anniversaire de la déportation des Moulinois en Italie, une stèle commémorative sera dévoilée à l'emplacement des anciennes casernes, place Sainte-Croix à Cuneo par les municipalités de Cuneo et de Moulinet.

Départ de Moulinet en car à 7h puis réception à la mairie de Cuneo suivie de la manifestation. »

Ayant fait partie du « voyage » en 1944, je me suis inscrit à la sortie avec mon épouse (qui à la même époque aurait dû faire partie d'un voyage similaire).

Le 18 octobre 2014, nous étions près d'une centaine de Moulinois répartis dans 2 cars, en route pour commémorer le soixante-dixième anniversaire du déplacement forcé de la population à Cuneo.

Après une demi-heure d'attente pour passer le tunnel du col de Tende (en travaux pour doublement), premier arrêt à côté de la gare de Borgo San Dalmazzo, au monument dédié à la déportation des juifs, où, après avoir déposé une gerbe de fleurs, chacun leur tour, Federico BORGNA, maire de Cuneo, et Guy BONVALLET, maire de Moulinet, ont rappelé les tristes conséquences de la guerre et l'importance de l'amitié entre les peuples.



Pourquoi un tel monument à Borgo San Dalmazzo ?

À partir de 1933, avec la montée du nazisme en Europe centrale, de nombreux juifs se réfugièrent en France.

Après la débâcle de l'été 40 et l'instauration de la Ligne de démarcation, nombreux sont ceux qui passèrent en zone non occupée et s'installèrent dans le Sud-est.

En novembre 1942, après le débarquement allié en Afrique du Nord et l'envahissement de la zone sud par les Allemands, l'armée italienne s'installa dans les Alpes-Maritimes.

Des juifs étrangers furent assignés en résidence forcée à Saint-Martin-Vésubie, 1 200 juifs s'installèrent auprès des 1 650 Saint-Martinois.

Après le débarquement allié en Sicile, le 8 septembre 1943, l'Italie signa l'armistice et l'armée allemande prit progressivement la place de l'armée italienne.

La panique s'installa dans la vallée, les soldats italiens et beaucoup de juifs de Saint-Martin-Vésubie fuirent, en exode tragique, par les cols de Fenestre et de Cerise, pour se réfugier en Italie, vers Valdieri, Demonte ou Entracque.

Mais l'armée allemande avait envahi aussi l'Italie, et les quelque 400 juifs qui avaient survécu à la montagne furent interceptés et enfermés dans la vieille caserne de Borgo San Dalmazzo.

Le 21 novembre 1943, embarqués dans des wagons à bestiaux à la gare de Borgo San Dalmazzo, ils furent déportés à Auschwitz. Il n'y eut que 9 survivants¹.



Mémorial juif Borgo San Dalmazzo avec, sur le sol, les noms des disparus et en vertical ceux des survivants.

Puis ce fut le départ pour Cuneo, Piazza Santa Croce, où, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de leur déplacement, les autorités italiennes ont installé une plaque commémorative à l'emplacement de la caserne Carlo Emmanuelle III, lieu de séjour forcé de la population moulinoise.

¹ Pour en savoir plus :

- BAUDOT LAKSINE D., « Témoignages croisés, la veillée de Saint-Martin-Vésubie » dans *Pays Vésubien* n° 6, p. 303 à 319, éditions de l'AMONT;

- BAUDOT LAKSINE D., *La pierre des juifs*, éditions de Bergier.

Quelles sont les raisons d'un tel déplacement de population ?

Après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, eut lieu le 15 août 1944 le débarquement allié en Provence, vers Fréjus.

Au contraire de la Normandie, l'avancée en Provence des troupes alliées fut rapide.

Toulon était libérée le 26 août, Marseille le 28 Nice le 29. Mais les unités allemandes venues d'Italie et chassées de Provence se réfugièrent dans les différents ouvrages et forts qui constituaient la ligne Maginot alpine et ils y résistèrent jusqu'en avril 1945.

Ce fut le cas pour les forts de l'Authion et du col de Brouis, les armées américaines s'étant arrêtées à Peira-Cava et au col de Braus.

À partir du 30 août, l'armée allemande installa une petite garnison à Moulinet.

Des tireurs isolés prenant pour cible des Allemands sur la route de Turini, le 12 septembre l'ordre fut donné d'évacuer le village.

Le 13 septembre vers 10h, toute la population (y compris les enfants, les vieillards et les mourants), à pied, ou au mieux sur des charretons, prit la route de Sospel, mais après 8 km, dans les gorges de Pions, elle fut stoppée par une pluie d'obus américains. Vers 16h, l'ordre fut donné de retourner au village. Le lendemain, sur le chemin du retour, à l'entrée du village, un obus fit 2 morts.

Le 28 septembre, l'ordre fut réitéré d'évacuer le village.

Le lendemain à 7h, nouveau départ. Les villageois partirent avec leurs bêtes, mais à la sortie du village, elles furent confisquées par les Allemands.

Tout se passa bien jusqu'à Sospel, où ses habitants, terrés dans les caves, virent passer le convoi. Puis ce fut la montée vers le col de Brouis. Dans les lacets précédant le col du Perus, une salve d'artillerie s'abattit sur la colonne. Un obus explosa sur un charreton transportant trois jeunes sœurs. Deux furent tuées sur le coup, la troisième mourut à l'arrivée à Breil. Pendant cette attaque, l'escorte allemande s'étant mise à l'abri, plusieurs en profitèrent pour s'enfuir à travers champs.

Le premier tronçon de la colonne atteignit Breil le soir, les autres le lendemain.

Le 1^{er} octobre ce fut le départ, toujours à pied, à 16h, en direction de Tende qui fut atteint à 1h du matin. À 19h, embarquement dans des wagons à bestiaux, direction Cuneo et arrivée à 1h du matin le 3 octobre.

Les 458 Moulinois furent amenés dans la vieille caserne Carlo Emanuele III qui avait auparavant accueilli le 33^e régiment d'infanterie. Parmi eux, la plus petite des "déportés" née deux jours avant le départ, trois bébés de trois, neuf [c'est moi] et dix mois, trois enfants de deux ans, un de cinq ans, et quatre de six ans et des vieillards jusqu'à 85 ans [dont mon arrière-grand-mère].



1940 - Cuneo: Truppe schierate nella Caserma Carlo Emanuele III (Archivio Ist. Storico della Resistenza - Cuneo e Provincia - fondo Pilla)

Les conditions de vie de la population, malgré l'aide de la municipalité de Cuneo et du consulat suisse de Turin, furent difficiles. À titre d'exemple, malgré un hiver très rigoureux, les poêles à bois ne furent installés qu'en décembre dans la caserne.

Cela n'a pas empêché la vie de continuer : cinq naissances et un mariage, puis début avril 17 garçons et 7 filles de Moulinet firent leur première communion au Duomo.

Les enfants de MOULINET déportés en ITALIE (Avril 1945)

Communion faite à Cuneo

Jean De MONLEON	Albert BABIL	Pierre BOTTO	François GIUGLARIS	Joseph BOTTO	Louis PÉREZ	Marcel MOSCHETTI
J. TRUCHI (de Cesarine)		J. TRUCHI (d'Antoinette)				
François BRAZZI	Antoine MURATORE	André FILIPPI	Raymond FILIPPI	Guy TORRELLI	Jules ENCRINI	Louis DALONIS
Marie De MONLEON	Candida MURATORE	Françoise de CAROLINE	Josette DOYA	MURATORE	Pauline MOSCHETTI	Yvette BARGES
Cure de CUNEO		Evêque de CUNEO		Cure ABASSIT de MOULINET		

IMPRIMERIE DON TOULON

La fin de la guerre approchant, les autorités allemandes acceptèrent, le 12 avril, le rapatriement en France par la Suisse.

Ce trajet, en train et sous les bombes, à travers le Piémont insurgé, nous fit passer par Turin, Milan (le 22, alors que le corps de Mussolini y était exposé), Côme et Chiasso en Suisse, le 24.

Et enfin, le 26, arrivée à Evian et, le 27, à Juan-les-Pins.

Mais par suite des destructions et des mines, les Moulinois ne purent regagner leur village que le 26 août 1945².

Inauguration du monument

PERSONNES VICTIMES DE LA DEPORTATION EN ITALIE EN SEPTEMBRE 1944

Mme ALESSI Modeste, Vve MOSCHETTI	- Décédée durant la déportation
M. BELMON félix	- Tué par mine au Seuil
Mme CARLETTI Edith	- Tuée à Luceram
Mme CREPIN	- Tuée au cours de la déportation
Mme DUFOUR Esther, Vve RAYMOND	- Tuée au cours de la déportation
Mme DOYA Louise	- Décédée durant la déportation
M. FOLCO Louis	- Décédé durant la déportation
Melle GIUGLARIS Madeleine	- Tuée au cours de la déportation
Melle GIUGLARIS Josette	- Tuée au cours de la déportation
Melle GIUGLARIS Pierrette	- Tuée au cours de la déportation
Melle MOCKERS Lucie	- Tuée au cours de la déportation
M. MOSCHETTI François	- Fusillé par les SS Allemands
M. MOSCHETTI Ange	- Décédé durant la déportation
M. MOSCHETTI Honoré	- Tué par mine
M. MOSCHETTI Laurent	- Tué par mine
M. TORELLI François	- Tué durant un bombardement
M. TRUCHI André	- Tué durant un bombardement
Mme TRUCHI Françoise, épouse BELMON	- Tuée au cours de la déportation
M. TRUCHI Valentin	- Fusillé par les SS Allemands
M. TRUCHI François	- Décédé durant la déportation
Mme TRUCHI Domitille, Vve ALESSI	- Décédée durant la déportation



Onze Moulinois ayant vécu cet événement étaient présents lors de cette inauguration.

2 Pour en savoir plus :

- GODON G. & JOSEPH S., « La déportation des Moulinois à Cuneo, octobre 1944 - avril 1945 » dans *Pays Vésubien* n° 6, p. 111 à 134, édition. de l'AMONT ;

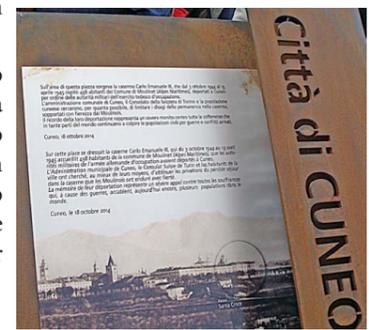
- GODON G., *La déportation des populations civiles des vallées de la Bévéra et de la Roya en Italie du Nord (1944-1945)*. mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, préparé sous la direction de Jean-Louis PANICACCI, soutenu devant l'Université de Nice Sophia-Antipolis en juin 2004.



Guy BONVALLET a chaleureusement remercié M. Giovanni CERUTTI, conseiller communal de Cuneo, qui a effectué un travail important pour réaliser un petit livret en italien sur l'histoire des Moulinois pendant l'hiver 1944-45 (communicable sur demande).

Sull'area di questa piazza sorgeva la caserma Carlo Emanuele III, che dal 3 ottobre 1944 al 13 aprile 1945 ospitò 458 abitanti del Comune di Moulinet (Alpes-Maritimes), deportati a Cuneo per ordine delle autorità militari dell'esercito tedesco d'occupazione. L'Amministrazione comunale di Cuneo, il Consolato della Svizzera di Torino e la popolazione cuneese cercarono, per quanto possibile, di limitare i disagi della permanenza nella caserma, sopportati con fierezza dai Moulinois.

Il ricordo della loro deportazione rappresenta un severo monito contro tutte le sofferenze che in tante parti del mondo continuano a colpire le popolazioni civili per guerre e conflitti armati. Cuneo, 18 ottobre 2014.



Texte en italien de l'inscription bilingue de la stèle implantée piazza Santa Croce :

Pendant que les Moulinois se trouvaient à Cuneo, la situation du front alpin évoluait un peu.

Sospel, dont le maire avait refusé l'évacuation, était libérée par les Américains le 28 octobre.

Le front se déplaçant, la Roya devient zone de guerre et ses populations gênantes.

À Breil, ce même 28 octobre, ordre était donné par les Allemands de rassembler à 18h tous les chefs de famille dans l'église paroissiale.

À 18h 30, le lieutenant MAY de la Kommandantur annonça que le village devait être évacué le lendemain à 6h.

Le 29 octobre, à 7h 30, sous la pluie, fut donné le départ, à pied, du convoi vers Tende. La population arriva à Tende à la tombée de la nuit. Une soupe chaude était servie avant l'embarquement en train en direction de Cuneo, atteint à minuit.

Par route, les 2 000 Breillois furent amenés à la gare de Porta Nuova à Turin. Il était 3h 30. À pied, ils furent conduits aux casermettes San Paolo. Arrivée à 8h 30, le 30 octobre, après 8 km de marche.

Quelques jours après, ils étaient rejoints par les habitants de Fontan, Saorge, Airole et Olivetta.

Traités comme réfugiés, et bien que dans une situation matérielle des plus précaires, les Breillois trouvèrent un soutien auprès des autorités civiles et religieuses de Turin. Ils furent aussi aidés par le consulat de Suisse à Turin, qui multiplia les interventions en leur faveur.

À côté de cette compassion, le nommé RAINERI, inspecteur fasciste du camp et capitaine des sinistres Mutti, n'eut de cesse que de vouloir faire déporter toute la population dans des camps en Allemagne.

À partir du 8 avril 1945, les Breillois suivirent le même chemin de retour que les Moulinois³.

³ Pour en savoir plus :

- BOTTON C., *Histoire de Breil et des Breillois*, p. 244 à 254, éditions du Cabri

- GODON G. & JOSEPH S., «Du retour à la reconnaissance : la

Pendant ce temps-là, le 9 avril 1945, sur la place Masséna, de Gaulle annonça l'offensive imminente sur l'Authion. Pour cela, il avait fait venir la 1^{re} DFL d'Alsace dans les Alpes-Maritimes. Le 27 avril, tout le massif était conquis.

Le 8 mai, l'Allemagne signait l'armistice.

Mais tout ceci est une autre histoire...

Cela n'est pas une étude historique complète, c'est un témoignage personnel, notamment pour un lieu où j'ai fait mes premiers pas et où mon arrière-grand-mère Domitille est décédée.

Gabriel MAUREL, novembre 2014.

'longue marche' des Moulinois vers la qualification juridique de leur 'déportation' en Italie du Nord (1945-1987)» dans *Patrimoines du Haut Pays* n° 8, p. 279 à 312, édition de l'AMONT.

Il y a 70 ans, la Libération du haut pays niçois - 2^e partie

DEUXIÈME PARTIE : PÉRIODE APRÈS LE 15 AOÛT 1944¹.

Le débarquement des Alliés en Provence le 15 août 1944 dans la région de Cavalaire - Saint-Raphaël, c'est-à-dire à l'ouest de l'Estérel, à une centaine de kilomètres de Nice, marque un tournant décisif dans l'histoire de la Libération.

Nous avons vu, dans la première partie, qu'à cette date les FFI étaient maîtres de la région Guillaume-Beuil où ils avaient rassemblé une grande partie de leurs forces. Un petit maquis s'était également installé en Tinée et deux compagnies structurées, la compagnie *Morgan* et la 8^e compagnie FTP occupaient

le massif du Tournaret entre les vallées de la Tinée et de la Vésubie.

Les maquisards étaient prêts à se rendre maîtres des hautes vallées de l'arrière-pays niçois.

Les Allemands avaient regroupé leurs forces sur la frange côtière principalement et assuraient une présence le long de leurs axes de ravitaillement principaux, la route Nice-

Vintimille et la route Nice-Sospel-Tende-Cuneo. Trois petites garnisons étaient réparties sur le reste du territoire du département, dans le Var moyen à Puget-Théniers, en Tinée à Bancairon et en Vésubie à Saint-Martin-Vésubie. La présence de ces trois garnisons gênait les déplacements

des Résistants. Aussi, à l'annonce du débarquement, leur première préoccupation fut de les réduire.

Très rapidement, les FFI obtinrent, sans trop de résistance et sur des coups de bluff, le 16, les redditions des garnisons de Puget-Théniers et de Bancairon.

Les redditions de Puget-Théniers et de Bancairon sont décrites dans l'ouvrage de LÉCUYER². Détaillons ce qui s'est passé en Vésubie.

Dès le 16 au matin, la compagnie *Morgan* occupa le village de Lantosque et ses casernes, et déploya des éléments à Belvédère. Le groupe FTP de Roquebillière investit également le centre de la vallée. À Saint-Martin-Vésubie, Louis BLANCHARD, président de la délégation spéciale de Saint-Martin, et Denis SAUREL, membre du groupe Sola, se rendirent à l'hôtel Victoria, P.C. des Allemands et leur déclarèrent que de nombreux maquisards, renforcés par le maquis italien, avaient encerclé Saint-Martin et se préparaient à donner l'assaut. Ils leur conseillaient de se rendre. Après quelques échanges, la garnison accepta.

² LÉCUYER J. (dir), *Méfiez-vous du toréador*, AGPM-1987;

Morgan, appelé en renfort, se rendit au pont du Touron, au sud du village, avec un groupe d'une trentaine d'hommes et y reçut la reddition de la garnison. Les 37 prisonniers furent emmenés à Belvédère et enfermés dans une chapelle du centre du village avant d'être évacués sur Beuil.

Un article, paru quelque temps plus tard dans le journal l'Ergot, présenta Mme AUTOFAGE comme l'artisan principal de la reddition de la garnison de Saint-Martin, ce qui est en partie vrai, mais fort exagéré. Il semble que la motivation profonde de cette personne qui avait quitté Nice quelque temps auparavant, fut de protéger elle et ses enfants des conséquences de la Libération.

En effet, son mari, Henri AUTOFAGE était accusé d'avoir porté les armes contre la France et ses alliés. Il fut condamné, par contumace, à la peine de mort par la cour de justice des Alpes-Maritimes le 27 juillet 1945.

Les side-cars allemands.

Le 16, jour de la reddition de Saint-Martin-Vésubie, trois Allemands, sur un side-car, descendaient de Turini vers La Bollène-Vésubie, sans doute pour rallier Saint-Martin-Vésubie et sa garnison. Au lieu-dit Castelet, ils rencontrèrent une camionnette transportant des hommes du village qui allaient chercher des vaches pour le ravitaillement du village. Il semble que ces derniers aient emporté imprudemment des fusils. Les Allemands, plus prompts, ouvrirent le feu, tuant Étienne REGIS et blessant à mort Joseph CASTAGNO qui décéda le lendemain.

Dans l'après-midi, les trois Allemands qui avaient abandonné leur side-car, vraisemblablement en panne ou accidenté, descendirent à pied vers le village de La Bollène qu'ils traversèrent en tenant des grenades à la main pour impressionner la population³, puis ils se dirigèrent vers Roquebillière. Ils durent alors se rendre compte que la vallée était aux mains de la Résistance et qu'ils n'avaient aucune chance de pouvoir s'en sortir libres. Dans le vieux village, ils se rendirent à deux Roquebillérois. Survint alors une camionnette avec, à son bord, des résistants du groupe *Alexander* qui avaient été alertés de leur passage à La Bollène et qui s'emparèrent des Allemands. Les prisonniers furent ramenés, dans un premier temps, à La Bollène où la population voulut les lyncher sur la place devant la mairie, puis conduits à Lantosque où ils furent enfermés aux casernes. Le registre des sépultures de Lantosque évoque cet épisode : « 3 soldats Allemands faits prisonniers près du Vieux Roquebillière et dont l'identité ne fut pas révélée, furent fusillés par mitraillettes dans la cour de la Caserne et ensevelis, civilement, sous un châtaigner au quartier du Seuil à 100 m environ au Nord-Est de la maison Otto Charles ».

Le soir, deux nouveaux side-cars allemands descendirent de Turini, traversèrent La Bollène puis Roquebillière. On avertit le groupe Sola à Saint-Martin qui mit en place un barrage en aval du village. Mais le tir fut déclenché trop tôt

³ N'oublions pas qu'ils venaient de tuer, le matin, deux habitants de La Bollène-Vésubie.

et les Allemands réussirent à faire demi-tour.

Les FTP de Roquebillière préparèrent alors l'interception au quartier La Vigne, à l'entrée nord du vieux village. L'accrochage eut lieu vers 23 heures, trois Allemands furent tués et un quatrième blessé. Ils portaient un ordre de repli à la garnison de Saint-Martin.

Un compte rendu de la Feldkommandantur de Nice⁴ nous apporte quelques précisions : « La Feldkommandantur reçoit la dépêche suivante : 150 fonctionnaires des Douanes sont encerclés par les terroristes à Saint-Martin-Vésubie. Sur ordre du conseiller du gouvernement allemand Wuester, une patrouille des Douanes en motos est envoyée en reconnaissance »⁵.

Cette information est notée, dans le compte-rendu, à la journée du 19 août, alors que nous savons que la patrouille a été envoyée le 16. Or on peut constater une anomalie : dans ce compte rendu, les heures de tous les événements sont précisées, sauf pour cette dépêche. De plus, je pense que lorsqu'il est indiqué 150 fonctionnaires, il s'agit très certainement de l'ensemble des membres des trois garnisons de Puget-Théniers, Bancairon et Saint-Martin (28+37+79=144). Il a dû y avoir une confusion dans la retranscription de la dépêche. Il est donc fort possible que le message soit arrivé le 16, mais n'ait pas été traité ce jour-là. Ces erreurs ou imprécisions révèlent, d'ailleurs, le manque d'intérêt de ces autorités pour les vallées du bassin du Var.

Les résistants occupent le terrain.

Dans les jours qui suivirent, c'est toute la région du moyen et du haut Var, de la Tinée et de la Vésubie qui était tenue par les FFI, avec Plan-du-Var en pointe sud.

Dès le 16, des groupes, partant du quadrilatère de Beuil, se dirigeaient vers le sud, vers Saint-Auban et Thorenc pour un groupe, Bouyon pour un autre groupe.

L'insurrection à Peille.

Au nord-est de Peille, un maquis MOI-FTP (Main d'oeuvre immigrée) s'était constitué pendant le printemps 44, le maquis d'Ongrand. Il reçut un parachutage d'armes et de munitions en avril au col de Segra. Dès que la nouvelle du débarquement de Provence fut connue, l'insurrection fut proclamée dans le village de Peille et les volontaires locaux, associés aux maquisards d'Ongrand, organisèrent la défense du réduit, bloquant les routes et chemins d'accès. La résistance fut cependant de courte durée, car le village était à portée des canons du Mont-Agel et, le 19, quelques obus s'abattirent sur le village, entraînant son évacuation. Le lendemain 20 août, une attaque générale des troupes allemandes força le groupe de résistants, commandé par Joseph GERIBALDI dit *capitaine Henri*, à quitter ses positions et à se replier vers Peira-Cava.

Une embuscade fut organisée sur la route du col de Braus avec un certain succès le 25.

⁴ Publication du Musée de la Résistance Azurienne,

⁵ Traduction effectuée par le Musée de la Résistance.



Des résistants à Lantosque
Photo communiquée par André OTTO-BRUC

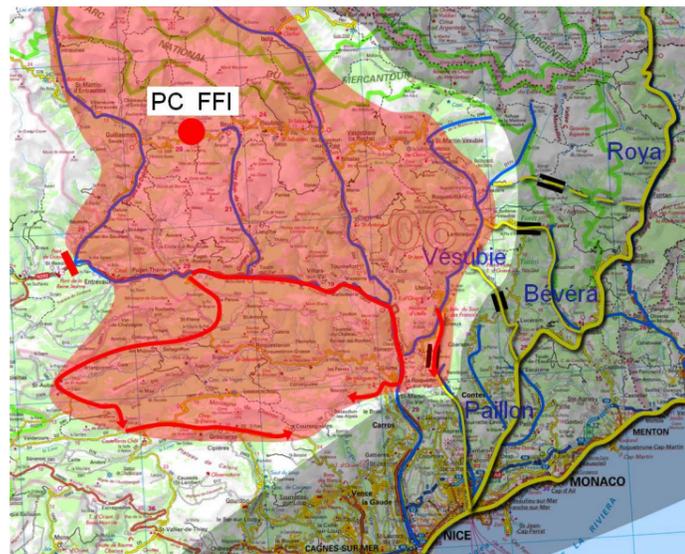
Saint-Martin-Vésubie et le 18, de Bancairon.

Puis, à la suite de l'insurrection de Nice, le 28, et alors que les Allemands se repliaient par les Corniches, le groupe s'en retourna sur Peille. Il s'installa ensuite sur le territoire de la Turbie où des coups de main furent exécutés sur des postes isolés. Tout début septembre, le contact était pris avec les éléments avancés américains.

Les résistants occupent le terrain (suite).

Revenons à l'arrondissement de Grasse et au secteur Vésubie. Afin de mieux comprendre l'enchaînement des événements, il nous faut les suivre au jour le jour.

Le 17, dans l'arrondissement de Grasse, les groupes renforçaient leur présence, notamment dans la région de Gréolières-Coursegoules.



Dans le secteur est, la 8^e compagnie FTP prenait Levens et Saint-Martin-du-Var. La 21^e compagnie FTP se formait et complétait le dispositif. Saint-Martin-Vésubie était tenu par le groupe Sola, Belvédère par le groupe Morgan, Roquebillière, Pélasque et Utelle par des groupes FTP locaux.

Le 18 août fut consacré au renforcement des positions. Le groupe Lorrain était envoyé à Plan-du-Var. Le groupe d'Ilonse commandé par le sous-lieutenant CAVENAGO dit André, dut passer par la montagne, à cause de la présence des Allemands à Bancairon, avant de prendre position vers La Roquette-sur-Var. Le maquis Gerome qui avait été chassé d'Aspremont se repliait sur Levens.

Dans le secteur ouest, des patrouilles étaient envoyées vers Bar-sur-Loup.

Le PC départemental des FFI était transféré de Valberg à Puget-Théniers et ce fut la reddition de la garnison de Bancairon déjà évoquée.

Le 19, des patrouilles étaient encore envoyées dans la vallée du Loup, mais aussi, plus à l'ouest, vers Saint-Vallier-de-Thiery, en direction de Fayence où les premiers contacts furent pris avec les Américains. De leur côté, les Allemands avaient installé deux canons de 37 et une cinquantaine d'hommes au pont de Saint-Blaise pour bloquer la route de Nice.

C'est à partir de cette période qu'arrivèrent d'Italie, par

les cols de la haute Tinée, des groupes de maquisards italiens, repoussés hors de la vallée de la Stura par la 90^e Panzergrenadier.

Première tentative de prise du col de Turini.

Après avoir libéré le nord de l'arrondissement de Grasse et le bassin du Var, c'est à dire, le moyen et le haut Var, le Cians, la Tinée et la Vésubie, le commandement FFI se donna deux objectifs, se préparer à descendre sur Nice, et couper la route de Nice-Tende.

Le groupe François était envoyé en renfort dans la Vésubie vers le 19-20 août. Il s'agissait de préparer une mission en direction de la route Nice-Tende. Dans la nuit du 20 au 21 août, le commandant départemental des FFI⁶ fit parvenir à Morgan l'ordre de s'emparer de Turini puis de se porter sur Sospel.

Mais un épisode imprévu vint bouleverser ce plan. Le compte rendu de la Feldkommandantur de Nice, à la date du lundi 21 août, nous apporte quelques informations essentielles : «Le service des Douanes allemandes demande des nouvelles des fonctionnaires douaniers encerclés à Saint-Martin-Vésubie. Le conseiller des Douanes WUESTER de Menton répond qu'une section d'éclairage est en cours d'opération pour les dégager»⁷.

Ce jour-là, une section allemande, forte d'environ 150 hommes, franchissait en effet le col de Turini et s'avancait vers La Bollène. Vers 11 heures du matin, de la chapelle Saint-Honorat qui surplombe le village, les Allemands ouvrirent le feu sur tout ce qui bougeait. Alexandre RAPUC se trouvait en dessous de l'hôtel du Parc. Il reçut une balle qui lui traversa la poitrine, le tuant sur le coup. Le village fut ensuite occupé et subit quelques pillages. Lantosque fut mis en état de défense par les FFI qui firent sauter le pont du Rivet. Le garde proclama l'évacuation du village.

On peut penser que les Allemands reçurent alors la confirmation de la reddition de la garnison de Saint-Martin. Leur mission devenait inutile. Il se retirèrent vers Turini dans la nuit ou au petit matin suivant.

Une conséquence fut que Morgan qui avait reçu l'ordre de se porter sur Turini ne put exécuter le mouvement.

Dans le reste du département.

Au sud, ce même 21 août, un peloton cycliste de Waffen SS remontait la vallée du Var en direction du Plan-du-Var. Il tomba dans une embuscade de FFI commandée par le sous-lieutenant SILVE qui leur causa 6 morts et deux prisonniers.

Toujours le même jour, les Américains, contournant Grasse, prirent Gourdon avec l'aide des FFI.

⁶ Le capitaine LÉCUYER dit Sapin avait été nommé commandant des FFI pour les Alpes-Maritimes. Il était également le chef pour la région R2 (région PACA approximativement) de l'ORA (Organisation de résistance de l'armée).

⁷ Le 21 août, soit 5 jours après, le haut commandement allemand était toujours dans l'incertitude quant à la reddition de la garnison de Saint-Martin-Vésubie.

Les tribulations du groupe François en Vésubie.

La journée suivante, le 22, fut quelque peu mouvementée à Lantosque où s'était replié le groupe Morgan. Jean-Baptiste CASIMIRI, du groupe François, décrit ainsi la scène : « Les gens voyant des Allemands partout dans la montagne, François met un F.M. en batterie sur un mur, en direction de la montagne. Deux bons vieux sont assis un peu plus loin, nous les invitons à partir, ils refusent : ils ont fait la guerre de 14, ils n'ont pas peur. Les rafales partent, une, deux, puis c'est le drame, le F.M. qui glisse, François qui veut le retenir, et une rafale qui atteint l'un des hommes. C'est la consternation. Quelqu'un fait de violents reproches à François qui s'énerve et menace. Nous rendons les honneurs à la victime ».

D'après Paulin MAUREL, membre du groupe Morgan, le fusil-mitrailleur avait été installé sur la banquette en pierre qui borde la place des Tilleuls, côté Vésubie. Un gendarme commença par tirer coup par coup, puis Gabriel MAZIER (François) s'empara de l'arme et lança quelques rafales. C'est alors que le fusil-mitrailleur ripa sur la pierre, une rafale touchant mortellement Marius CORNILLON, 37 ans, natif du village.

L'amateurisme des partisans a souvent été évoqué comme la cause principale de cet accident. Or, Gabriel MAZIER n'avait rien d'un débutant. Ancien Garde républicain, ayant combattu avec les Corps francs d'Afrique à Bizerte, il fut membre du Premier bataillon de choc, puis affecté au Service de renseignements et d'action, entraîné au sabotage et au maniement de toutes sortes d'armes. Parachuté en France pour assurer une liaison entre le maquis et Alger en octobre 1943, il instruisit de très nombreux maquisards au maniement des armes et des explosifs. Le contraire d'un amateur !

Le commandement FFI ne perdait pas de vue son objectif. Puisque le col de Turini semblait occupé par des forces allemandes, il donna mission au groupe François de se rendre directement en Roya, vers Fontan, en passant par un des cols entre Gordolasque et Roya.

Reprenons le témoignage de Jean-Baptiste CASIMIRI : le 23 août, « nous partons pour Belvédère. Sur la place, les gens nous disent : "Il y a des Boches en civil, plus haut, qui veulent se rendre". Nous laissons notre petit car devant la chapelle. Jo ROSIE, handicapé au genou, le gardera. Un guide nous conduit dans un vallon à la rencontre des boches. Mais nous nous apercevons vite que nous sommes pris en tenaille, entre les deux flancs de la vallée. François comprend le danger et nous fait replier rapidement. En effet, des tirs de mortiers et de F.M nous accompagnent, et notre petit car ainsi que Jo ont disparu ».

La scène s'est passée dans le vallon des Graous, en aval des Granges du Colonel, sur le chemin du col de Raus⁸. Le guide du groupe, Denis GUIGO, s'en sortit avec une belle frayeur : après l'embuscade, de retour à Lantosque, François voulut le faire fusiller. Il fallut l'intervention énergique de Georges

⁸ Témoignage du sous-lieutenant BETEMPS dit Brisbarre dans l'ouvrage de LÉCUYER déjà cité. BETEMPS était membre du groupe François.

BOIVIN, membre du groupe Morgan et qui connaissait bien GUIGO, pour tirer ce dernier de ce mauvais pas.

Toujours en Vésubie.

Le lendemain, une patrouille allemande descendait du col de Fenestre. À l'entrée nord de Saint-Martin-Vésubie, vers l'hôpital Saint-Antoine, elle fut repoussée par le groupe Sola.

Ces incursions allemandes, par les cols de Fenestre, Raus et Turini, dénotaient une certaine activité des Allemands dans ce secteur. Les maigres forces du petit groupe Sola étaient bien isolées à Saint-Martin-Vésubie. Le 23, la compagnie Hochcorn (capitaine IMBERT), comprenant surtout des volontaires de Marseille, dont de nombreux marins-pompiers, fut envoyée en renfort via Valdeblore.

Ce jour, les Américains s'emparaient, avec l'aide des FFI, de Grasse.

La « bataille » de Levens.

Levens était le seul passage à l'est de la Vésubie à être aux mains des FFI, occupation que les Allemands ne pouvaient tolérer. De Levens, la route conduit directement vers les quartiers nord-est de Nice, là où passe la route Nice-Tende. Devant la menace allemande qui se précisait, le groupe Rodolphe quittait le secteur ouest et était envoyé en renfort à Levens.

Dans la soirée du 23 août débuta ce qu'on appelle « la bataille de Levens ». Deux compagnies allemandes débouchèrent sur le Grand-Pré de Levens où elles furent arrêtées par un tir de barrage des FTP placés en embuscade.

Le lendemain matin 24, la colonne allemande renforcée et possédant une puissance de feu supérieure, repoussa les FTP vers Duranus, prenant Levens et La Roquette-sur-Var. Dans l'après-midi, le chef de l'état-major départemental Pierre GAUTHIER dit Malherbe, mobilisa toutes les forces FFI disponibles dans le secteur.

Le lendemain 25, des effectifs importants étaient engagés pour reprendre le plateau : les compagnies Morgan, Pyra, Pierre, César, les 8^e et 27^e FTP, le groupe François. Leur armement insuffisant, les défauts de coordination et leur manque d'expérience militaire les firent échouer. La situation fut particulièrement critique pour certains qui ne durent le salut qu'en descendant dans les rochers sous Levens. Plan-du-Var dut alors être évacué, les FFI se replièrent à peu de distance, au Chaudan.

L'arrivée des Américains sur le Var.

Dans l'arrondissement de Grasse, les Allemands continuaient leur retrait depuis Vence vers le Var.

Dans la nuit du 25 au 26, des forces américaines arrivèrent sur la rive droite du Var, à Gattières et Gilette. Le 26, Pierre GAUTHIER dit Malherbe traversa le pont Charles-Albert et sollicita l'aide des Américains pour reprendre les positions perdues.

Durant la journée, les canons américains pilonnèrent copieusement Levens et sa région, ce qui permit aux FFI de réoccuper Plan-du-Var et Saint-Martin-du-Var le 27.

Puis, au soir, les Américains franchirent le Var et, guidés par des FFI, prirent Levens et la Roquette, faisant 87 prisonniers. C'est alors que furent découverts les corps suppliciés de 5 maquisards.

Cette conquête américaine, souvent sommairement relatée, n'a, de mon point de vue, pas été évaluée à sa juste valeur. Levens est un point stratégique et sa perte, par les Allemands, compromettrait leur position à Nice.

Or, cette même nuit, le CDL (Comité de libération) niçois lançait l'ordre de soulèvement qui allait conduire au départ rapide des Allemands de Nice sans que de grosses démolitions ne soient opérées.

Je me suis posé la question, sans pouvoir y répondre, de la part que la prise de Levens par les Américains eut sur les décisions, d'une part, du CDL de provoquer le soulèvement, et, d'autre part, des Allemands de se retirer de Nice⁹.

Le PC départemental FFI était transféré à Nice.

Les mouvements allemands en haute Vésubie.

Revenons quelques jours en arrière, au 26 août.



Le régiment Meeralpen, ou du moins une partie de ce régiment, était stationné dans la Roya quand il reçut l'ordre de faire mouvement vers la Vésubie pour « nettoyer le maquis » puis de se rendre sur les cols au nord du département. Il était appuyé par une colonne qui descendait du col de Fenestre de façon à prendre en tenaille le maquis présent en haute Vésubie.

Le régiment, depuis la Roya, passa dans la Gordolasque et s'installa à Belvédère. Roquebillière fut soumis à un mitraillage et un bombardement par mortier depuis Belvédère le samedi 26 au soir. On n'y déplora que des dégâts matériels. Le dimanche 27, les Allemands établirent un barrage à l'entrée nord de Lantosque, au quartier de Mirail afin de protéger leur flanc sud. Le régiment remonta ensuite la vallée par Roquebillière et Berthemont.

Les groupes Sola et Hochcorn, avertis de l'arrivée des Allemands, se replièrent vers Venanson.

⁹ J'ai traité cette question dans un article paru dans *Recherches Régionales*, n° 191 - 2008 juillet-septembre - p. 83 à 89.

L'investissement de Saint-Martin-Vésubie fut précédé, suivant une procédure habituelle, par un bombardement au mortier. Contrairement à ce qui s'était passé la veille à Roquebillière, les obus tuèrent cinq Saint-Martinois, Jean-François AIRAUDI, 54 ans, Francette BAILE, 22 ans, Joseph BAILE, 51 ans, Victorine GIUGE, 61 ans et Paul Joseph RAIBAUD, 27 ans, ce dernier membre du groupe Sola.

Un des objectifs donnés au régiment, le nettoyage du maquis ne fut cependant pas atteint. Les groupes Sola et Hochcorn purent s'enfuir à pied, la nuit venue, par le col du Fort sur le mont Tourairet. Ils rallièrent Clans le lendemain. Le village de Saint-Martin fut ensuite mis à sac avant que les troupes ne se retirent vers les cols le 28.

Un soldat allemand dut trouver la mort dans la montagne entre Roya et Vésubie. Ses camarades l'inhumèrent provisoirement dans le cimetière de Belvédère le 26 août puis récupérèrent le corps trois jours après.

Cette intervention allemande fit, indirectement, une victime supplémentaire : Vincent BIANCHINI, 52 ans, coiffeur à Saint-Martin, père d'un milicien, était accusé d'avoir indiqué aux Allemands d'un geste du bras la direction de Venanson où s'était replié le maquis. Reconnu coupable par la cour de justice des Alpes-Maritimes, il fut condamné à mort le 22 novembre 1944, peine commuée en travaux forcés à perpétuité en décembre 44. Il bénéficia du décret d'amnistie de 1952.

L'épuration en Vésubie.

Revenons, de nouveau, en arrière. Cette période de la Libération fut, c'était en quelque sorte inévitable, ponctuée par des exécutions de miliciens et autres collaborateurs. C'était les débuts de l'épuration.

Je n'ai étudié l'épuration que pour la vallée de la Vésubie et ce que j'y ai découvert ne figure dans aucun des ouvrages publiés. Qu'en est-il des autres vallées ? Il serait souhaitable que des études y soient entreprises.

Le 16 août, un groupe de FTP de Lantosque arrêtait un milicien, Raimond DURAND, marié à une Lantosquoise, qui avait quitté Nice pour se réfugier dans ce village. On le promena enchaîné sur une camionnette. Il fallait l'exécuter, c'était le sort réservé aux miliciens. Emmené à Belvédère, il fut confié à la compagnie Morgan, puis abattu près de la chapelle Saint-Blaise le 17 août.

J'ai déjà évoqué les aventures de Gabriel MAZIER dit François et de son corps franc en Vésubie. Il était venu pour participer à une expédition vers Sospel via le col de Turini, expédition qui avait été annulée à cause de l'intervention allemande du 21 août à La Bollène.

Le lendemain, il avait malencontreusement tué un Lantosquois. Le jour suivant, chargé d'une mission vers le col de Raus, il était tombé dans une embuscade et était revenu à Lantosque, ayant perdu son moyen de transport, un car, du matériel et un de ses hommes.

Ce que j'ai appelé « les tribulations du capitaine François » ne s'arrêtèrent pas là. Jean-Baptiste CASIMIRI raconte ainsi l'arrivée du groupe en Vésubie : « nous voilà en route pour Lantosque, un arrêt s'impose, nous réglons des comptes (fusillés) ».

La lecture du registre des sépultures de Lantosque nous permet de comprendre ce que veut dire CASIMIRI, par « nous réglons des comptes, fusillés » : le 21 août, à 14 h, Vincent COZZI, 20 ans, domicilié à Nice, était fusillé devant le cimetière de Lantosque. Le curé précise qu'il « a été fusillé comme espion par les patriotes (*Capitaine François*), à gauche de l'entrée du cimetière et enseveli immédiatement sans cercueil ». Le 22 août, à 13 h, Gino CASTELLINI, 36 ans, était lui aussi fusillé au même endroit, par le même groupe au dire du curé. COZZI et CASTELLINI étaient membres du PPF. Le 23 août, ce fut le tour de Victor DAVERIO dont nous avons déjà parlé pour l'affaire du Suquet¹⁰.

Les règles de la guerre avaient cependant été respectées. Avant chaque exécution, un tribunal militaire avait statué sur le sort du prisonnier et les exécutions avaient été effectuées par un peloton constitué de membres des groupes François et Morgan, sur la place publique, à côté de l'entrée du cimetière, en l'occurrence.

Le 25, le groupe François fut envoyé vers Levens, plus exactement à la Roquette-sur-Var, participer à la bataille qui avait commencé. On peut comprendre que Gabriel MAZIER dit François, au vu de ce bilan lors de son passage en Vésubie, ait préféré omettre cette partie de son épopée dans son témoignage sur ses années de guerre¹¹.

Ce fut, cependant, un formidable guerrier et la Résistance azurée lui doit beaucoup.

L'affaire BAILLE.

Tout commença le 23 août. Deux hommes se présentèrent à l'hôtel Auda de Pélasque¹² où Fernand CRINER, chef des FTP du hameau, avait établi son quartier général. Il s'agissait de Fernand CIMA et d'un jeune homme de Clans, surnommé Chello. CIMA se présentait comme chef du groupe FTP d'Utelle. Il demanda où habitait Adolphe BAILLE, l'adjoint spécial de la section de Pélasque, donc un adjoint du maire de Lantosque, le docteur PASSERON¹³, puis ils allèrent l'arrêter. Ils le firent monter dans une camionnette et prirent la route pour aller à Levens où BAILLE devait être interrogé par les cadres de la 8^e compagnie FTP. Mais ils s'arrêtèrent à Saint-Jean-La-Rivière, car la contre-offensive allemande sur Levens venait de débiter. BAILLE fut alors enfermé dans un garage.

Ce même jour, un inconnu, pauvrement habillé, remontait à pied la vallée et fut arrêté au poste de Saint-Jean. Son

¹⁰ Voir la première partie.

¹¹ G. MAZIER, « Un officier d'occasion dans le Haut Pays Niçois » dans M. EL BAZE (dir), *Les guerres du XX^e siècle à travers les témoignages oraux*.

¹² Hameau de Lantosque.

¹³ Voir l'affaire PASSERON évoquée dans la première partie.

comportement paraissant suspect, il fut enfermé avec BAILLE. CIMA déclara, plus tard, qu'il reçut par téléphone, ce jour-là vers 16 heures, l'ordre d'exécuter les deux prisonniers. L'ordre émanait d'un certain lieutenant Michel. Profitant de l'arrivée d'une camionnette transportant de la farine pour Tourrette-Levens, CIMA et Chello firent monter sur le plateau de la camionnette les deux prisonniers, et ils prirent la route de Duranus.

Devant l'entrée nord du petit tunnel au lieu-dit le Saut des Français, CIMA fit stopper la camionnette et descendre les deux prisonniers. BAILLE fut placé devant la paroi, côté montagne, et l'inconnu côté précipice. Ils furent exécutés alors que la camionnette redémarrait. Les corps furent jetés dans le vide. Le cadavre de BAILLE fut découvert huit mois après. Il était resté accroché à un arbre planté dans le rocher, à environ 20 mètres en dessous de la route.

Une procédure judiciaire fut ouverte en 1953 et ce que je sais de cette affaire provient en partie du dossier de procédure. L'inconnu fut alors retrouvé et identifié. Il s'appelait Émile TABERNIER. On retrouva un grand nombre de tickets d'alimentation sur son cadavre.

Fernand CIMA avait 33 ans à l'époque des faits. Né en Espagne, réfugié en France après la guerre d'Espagne, il fut affecté, en 1939, à la 14^e compagnie de travailleurs espagnols qui était établie à Utelle et qui fournissait des ouvriers pour le chantier de la route, alors en construction, entre La Tour et Utelle.

Le ou les mobiles ayant motivé l'exécution d'Adolphe BAILLE s'avèrent difficiles à saisir. Adolphe BAILLE, qui était entrepreneur de travaux publics, était intervenu sur ce chantier où il avait employé de nombreux travailleurs espagnols. Selon certains, il se serait montré très dur vis-à-vis de ces travailleurs espagnols. Ce fait était connu de beaucoup, aussi la thèse d'une vengeance comme mobile fut celle qui domina dans la vallée. D'autre part, beaucoup lui reprochaient une sévérité excessive dans l'application des directives du gouvernement de Vichy, mais pas d'être collaborateur. Il n'y avait cependant pas là matière à justifier une condamnation à mort.

Un reproche plus sérieux lui fut adressé par Fernand CRINER, celui d'avoir fourni une liste de personnes habitant Pélasque suspectes de « propagande antinationale », ce qui aurait motivé une enquête de police. Des recherches furent menées en 1954 dans les archives de la police et on retrouva le dossier d'une enquête ordonnée en 1943 par le préfet pour la recherche d'une « activité communiste » à Pélasque, à la suite d'une dénonciation, non pas d'Adolphe BAILLE, mais du docteur Charles PASSERON, maire du village. Les fauteurs de troubles y étaient nommés, CRINER et CIAIS fils.

Instruit de ces éléments par les gendarmes qui l'interrogeaient en 1954, Fernand CRINER fit remarquer qu'à la Libération, en 1944, ces détails étaient inconnus de la Résistance et qu'Adolphe BAILLE était considéré comme un délateur potentiel ce qui motiva la décision de l'exécuter.

Qui prit la décision? La recherche des supérieurs de Fernand CIMA, ceux qui avaient donné, aux dires de CIMA, l'ordre d'exécuter les prisonniers, notamment le *lieutenant Michel*, fut infructueuse. Le juge d'instruction ne pouvait alors que constater « qu'il n'a pas été établi que le véritable mobile de ces faits était complètement étranger à l'intérêt de la Résistance ». Il en concluait que l'inculpé devait bénéficier de la loi d'amnistie du 5 janvier 1951 et « qu'il n'y a pas lieu de suivre en l'état ».

Les « bergers de l'Authion ».

Nous abordons maintenant la période de la fin août 1944. Le haut commandement allemand avait pris la décision d'empêcher les forces alliées de déboucher dans la plaine du Pô à partir de notre région, donc d'interdire la route d'accès au col de Tende. La zone à tenir passait par l'axe l'Authion - col de Brouis. Les forts qui garnissaient cette ligne avaient été construits par les Français et étaient conçus pour résister à une attaque par le nord. Il s'agissait, pour le commandement allemand, d'organiser une ligne forte de défense résistante à une attaque par le sud, ce qui demanda un mois de travaux environ.

Une première ligne fut donc organisée en avant, sur l'axe Turini - Braus. Les forces américaines, venant de Nice, atteignirent rapidement l'Escarène, mais butèrent sur les défenses allemandes du col de Braus.

Intéressons-nous aux usagers de ces montagnes.



B. VENTRESCA (à gauche) - Vastière de la Piaggia

Après le débarquement de Provence, les vacheries de la montagne s'étaient vidées de leurs troupeaux, les propriétaires ayant récupéré leurs biens. Il restait, dans les cabanes de l'alpage, la recette de l'été, ce qui constitue le revenu de l'exploitant, principalement les cochons et le fromage. Les exploitants ne se faisaient pas d'illusions : les Allemands refluent et il est fort probable qu'ils n'hésiteront pas à se servir dans les cabanes. Il était donc indispensable d'aller chercher ce capital. C'est pour cette raison que les responsables des vacheries sont remontés sur le massif. Les vacheries concernées étaient celles de Turini et de l'Authion. Baptiste VENTRESCA exploitait la vacherie de la Piaggia à côté du col de Turini et Jean ROUX-GUISTO exploitait les vacheries de l'Authion et de Prampiasque¹⁴.

Ils avaient l'habitude de se rendre à l'alpage et ils

¹⁴ Prampiasque se situe dans la partie supérieure du vallon de Cairos, un affluent de la Roya.

disposaient de laissez-passer qui leur avaient toujours garanti l'impunité. De plus, il était dit que Turini et l'Authion étaient quasiment vides d'Allemands.

Cette même analyse fut très certainement faite par l'état-major F.F.I. du département. Aussi, il décida d'occuper le col de Turini afin de pouvoir marcher sur Sospel. Une opération d'envergure fut alors mise en place avec la participation de 150 à 300 hommes placés sous le commandement de *Morgan* qui réunit ses forces à Lantosque.

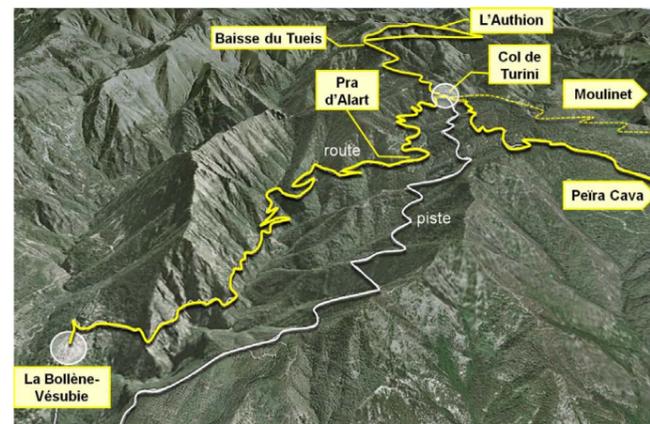
Un barrage de rocher et d'arbres avait été placé sur la route de Turini après l'incursion allemande du 21. Le 30 août, il était enlevé sur l'ordre des FFI.

Faisons le point sur les positions respectives des différents acteurs de la tragédie qui va se jouer ce 31 août.

Baptiste VENTRASCA était remonté vers le 28 à la Piaggia.

Dans la vacherie de l'Authion se trouvaient cinq hommes: Jean ROUX-GUISTO, son frère Louis, Jean-Baptiste MAZZO, Francis MARIA et Joseph OTTO-BRUC. Trois hommes devaient les rejoindre pour les aider : Charles ROUX-GUISTO, Charles ROUBAUDI et Jean-Baptiste MARTEL.

Le 30, ces derniers avaient dû apprendre que le barrage routier venait d'être enlevé, ce qui rendait possible le passage d'un véhicule. Aussi, ils avaient contacté, à La Bollène-Vésubie, Marius BAUDOIN qui possédait une camionnette et ils se mirent d'accord pour partir le lendemain matin très tôt, vers 5-6 heures.



La journée du 31 août.

Voici la situation, ce matin-là. Vers 7h du matin. Jean ROUX-GUISTO et Joseph OTTO-BRUC¹⁵ ont quitté leurs compagnons pour ramener à pied les cochons vers La Bollène. Les cochons ont des pattes, ce que n'ont pas les fromages ni le reste du matériel.

Je ne sais s'ils ont emprunté le chemin qui passe par la Mantéga et qui rejoint la route de La Bollène vers le Pra-d'Alart ou s'ils ont suivi le chemin qui passe par la forêt de Malagrata. Ce qui est important, c'est de noter qu'ils ne sont pas passés par le col de Turini.

Ce matin là, quelque part dans la montée, se trouvent deux autres personnes, Roland MAUGER et Robert GIOVAL.

¹⁵ Je suppose que Joseph OTTO-BRUC est descendu à ce moment-là, mais je n'en ai pas eu de confirmation.

Ils étaient partis la veille à midi de Roquebillière à vélo, à destination de Moulinet, pour y retrouver la sœur de Robert.

Les trois employés de Jean ROUX-GUISTO, sur la camionnette de BAUDOIN, ont déjà quitté La Bollène et se dirigent vers le col. Dans la montée, ils trouvent en chemin GIOVAL qu'ils prennent à leur bord.

Un autre Lantosquois, Jean-Baptiste OTTO-BRUC grimpe à pied de son côté vers Turini par la piste qui longe le côté gauche du vallon. Il veut rejoindre son fils Adrien à Moulinet.

Quelque temps après, voici la nouvelle situation : les cochons se rapprochent de La Bollène, Jean-Baptiste OTTO-BRUC poursuit sa montée vers le col, et la camionnette se rapproche de Turini. Mais, lorsqu'elle atteint Turini, une surprise attendait les hommes qui étaient à son bord. Ils furent arrêtés par des Allemands. Ce n'étaient pas les douaniers qu'ils avaient l'habitude de voir, mais de vrais soldats. On les enferma puis on les questionna sur la situation à La Bollène.

Marius BAUDOIN fut ensuite forcé de conduire, avec sa camionnette, des soldats allemands sur la route de La Bollène pour miner quelques ponceaux un peu à amont du Pra-d'Alart. De retour à Turini, ils prirent la direction de l'Authion pour aller à la rencontre d'une patrouille. Au passage du Tueis, BAUDOIN réussit à fausser compagnie à ses geôliers en dévalant la pente raide de la forêt de Malagrata, puis il retourna à La Bollène.

Quant aux FFI, s'ils sont venus tôt de Lantosque, ils s'attardèrent étrangement à La Bollène et ils ne se mirent en route que bien tard, vers la fin de la matinée. En chemin, ils rencontrèrent Jean ROUX-GUISTO et ses cochons. Interrogé, le berger leur dit ne pas avoir rencontré d'Allemands. Il semble qu'il y ait eu un malentendu et que les FFI en déduisirent qu'il n'y avait pas d'Allemands à Turini. Or Jean ROUX-GUISTO n'est pas passé à Turini, ce que les FFI ignoraient très certainement. C'est donc sans doute en toute confiance que la colonne continua sa route.

Deux motocyclistes, Marius PISANO et Nicolas CORNU, furent cependant envoyés en reconnaissance. On ne les revit plus vivants.

Au niveau de Pra-d'Alart, la colonne fut stoppée par *Morgan*. C'est peu de temps après qu'un intense feu de mitrailleuses se déclencha, les Allemands étaient postés de l'autre côté du vallon. Ce furent les hommes de la queue de la colonne qui subirent les plus grandes pertes. On peut imaginer l'effet de surprise et ce fut un sauve-qui-peut général en abandonnant tout le matériel lourd. Quatre furent tués¹⁶ et une vingtaine blessés. Si la colonne avait continué sa route, elle aurait été prise à partie au-delà de deux ponceaux qui avaient été minés le matin même de façon à empêcher tout repli, et les hommes auraient alors été bien plus exposés.

¹⁶ Xavier BLANC, 19 ans, de Sospel ; Jacques BLOCH dit *Bertrand*, caporal, 62 ans, de Paris, appartenant au groupe César ; Jean BERTRAND ; Gabriel ELLEBOODE.

En fin de cette journée, sept hommes étaient aux mains des Allemands à Turini : Baptiste VENTRASCA, Charles ROUX-GUISTO, Charles ROUBAUDI, Jean-Baptiste MARTEL, Roland MAUGER, Robert GIOVAL et Jean-Baptiste OTTO-BRUC. Plus personne ne les revit vivants et leurs corps ne furent retrouvés qu'en septembre 1945, en dessous du chemin qui conduit à la Piaggia, le 8 pour ROUBAUDI, le 27 pour les six autres.

Il nous reste à évoquer le cas des trois bergers que nous avons laissés à l'Authion. On pense qu'ils furent exécutés vers le 2 septembre. Le corps de MARIA fut retrouvé l'année suivante après les combats de l'Authion, près de la vacherie, ceux de Louis ROUX-GUISTO et de Jean-Baptiste MAZZO, plus haut, comme s'ils tentaient de s'enfuir.

Nous pouvons associer à ces morts, les noms de François MOSCHETTI et de Valentin TRUCCHI, tués eux aussi sans doute le 31 août, sur la route de Moulinet à Turini.

On a parlé des « Bergers de l'Authion, morts les armes à la main ». Cela me paraît peu probable et tient de la légende. Le hasard a certainement joué un grand rôle. Les Allemands étaient arrivés la nuit précédente et ils ne voulaient pas que leurs positions soient dévoilées. C'est, me semble-t-il, la raison la plus probable de ces exécutions.

Le bilan des actions des FFI.

Les FFI ont remarquablement manœuvré pour obtenir le maximum d'impact sur leur adversaire. Malheureusement pour eux, ils n'en furent pas récompensés lors des opérations les plus importantes :

- Ils furent repoussés de Levens et ce sont les Américains qui conquièrent définitivement la place.
- Les effectifs ORA, surtout présents en montagne, ne participèrent pas directement à la libération de Nice qui fut l'œuvre des groupes urbains.
- Les trois tentatives de conquête des cols entre Vésubie et Roya-Bévère, Turini et Raus, furent avortées ou des échecs.

La frustration générée par cette suite d'échecs a peut-être été la cause du peu d'empressement mis par les différents acteurs pour coucher sur papier le récit de leurs exploits.

La suite sort du cadre de cette présentation, la libération du haut pays niçois.

Les FFI, en tant que FFI, disparurent rapidement, certains signèrent un engagement pour la durée de la guerre et furent regroupés en unités régulières. Les Américains les remplacèrent dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie, vallées qui furent, pendant quelques semaines, soumises à des bombardements allemands sporadiques, principalement à Saint-Etienne-de-Tinée, Isola, Saint-Sauveur et Lantosque.

Début octobre, la ligne Turini-Braus était évacuée par les Allemands qui se retirèrent sur la ligne l'Authion-Brouis. Ils tenaient également fermement les cols vers l'Italie.

Il fallut attendre avril 1945 pour que la 1^{re} DFL monte à l'assaut de ces positions.

Alain OTHO, août 2014.

Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-o6.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de septembre 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 24 septembre 2014.

La séance est animée par Denise LOIZEAU assistée d'Anne-Marie GRAC et Colette BETTENFELD.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 33 personnes.

Absents excusés : Anny CHIAMISA, Denis COLMON, Chantal COMAS, Patricia GRIMAUD, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Hélène LOCHEY, Michèle PARENTE, Solange VIANO, Robert WAGNER. Soit 9 adhérents excusés.

Programme

À 14h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-o6.org)

À 14h30, Gilles BOUIS, archiviste et bibliothécaire diocésain, président des archivistes de l'Église de France, nous parlera de « l'Église diocésaine et la Grande Guerre ».

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

INFORMATIONS

L'AGAM a participé à de nombreuses manifestations durant l'été, journées de généalogie et animations et expositions Bleuets à Villefranche-sur-Mer, Castellar, Isola, Péone, Moulinet, Saint-Dalmas-Le-Selvage, Saint-Raphaël et Nice.

D'autres manifestations sont à venir à Mouans-Sartoux, Levens, La Trinité, Nice, et pour les Bleuets dans l'Isère et l'Ain.

CONFÉRENCE

« L'Église diocésaine et la Grande Guerre » par Gilles BOUIS.

Un résumé de la conférence est présenté en page 18 de ce bulletin.

Sur le rôle de l'Église pendant la guerre, Gilles conseille à ceux qui le désirent, de venir consulter des livres à la bibliothèque du séminaire, et notamment *La guerre et la*

foi, de la mort à la mémoire, 1914-1930 d'Annette BECKER aux éditions Armand Colin et *Les Catholiques français pendant la Grande Guerre* de Jacques FONTANA aux éditions Cerf.

Gilles BOUIS, pour répondre à une demande qui lui est faite, informe l'assemblée que les archives diocésaines de l'avenue Vincent Fossat, derrière l'église Jeanne d'Arc, sont ouvertes sur rendez-vous le mardi matin et le jeudi toute la journée.

Écrire à l'adresse archives.dioceseo6@gmail.com

Les registres de catholicité, détenus par le diocèse, en partenariat avec le CGO6, ont été numérisés et sont en ligne.



TOUR DE TABLE

Christiane et Daniel KOHN, adhérents depuis peu à l'Agam, font des recherches à Mougins.

Gilberte BIANCHINI lit chaque dimanche dans Nice-Matin, la série d'articles inspirés par Florent FASSI, articles qui retracent le parcours militaire de son arrière-grand-oncle Michel FASSI né à Roquebillière, parti à la guerre de 14-18, soldat au 27^e bataillon des chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 11 août 1917 à Ostel dans l'Aisne.

Yvette STEVE est parmi nous en visite, car elle envisage d'adhérer à l'Agam en 2015.

Hélène NOUGUIER s'intéresse aux anciennes coiffes hollandaises, dont certaines sont très compliquées, et qu'elle essaie, avec difficulté, de reproduire.

Alain NOUGUIER nous parle de la Commission européenne instituée par le Traité de Rome de 1957 et qui est une des principales institutions de l'Union européenne.

Sylvaine MILLET-QUANDALLE continue ses recherches, mais pas comme elle le souhaiterait, elle manque de temps en ce moment.

Ginette DEFASNE, nouvelle adhérente, n'a pas encore Internet. Elle a des recherches à faire en Alsace.

Margaret RICHARDSON est un peu perdue dans ses recherches. Elle n'a pas pu assister aux formations qui ont été proposées dernièrement, elle le regrette. Il lui est assuré qu'il y en aura d'autres et que celles qui ont été faites pourront être renouvelées. Pour ses recherches notariales dans le Cher, il lui est conseillé de s'adresser à l'entraide du Fil d'Ariane : <http://www.entraide-genealogique.net/index.php?id=1>

Antonia BENVENUTI demande que quelqu'un puisse l'aider pour un texte en italien qu'elle a du mal à déchiffrer. Henri BERIO lui propose de voir avec elle et de lui apporter son aide.

Henri BERIO est très satisfait des échanges de discussion qui se font sur les Yahoo groupes et en particulier celui de l'Agam. Il rappelle qu'il a fait les relevés de Drap qui doivent être certainement dans GeneaBank.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. d'octobre 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 29 octobre 2014.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Marc COTTERET.

Présents : 23 personnes.

Absents excusés : Christian BAUDELLOT, Gilberte BIANCHINI, Pierre LA BARRE, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Antoine SANT, Jean VERHAEGHE, Robert WAGNER. Soit 7 adhérents excusés.

Programme

À 14h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-o6.org)

À 14h30, Marc COTTERET nous parlera des Yahoo groupes. Il nous expliquera comment les utiliser et les diverses astuces possibles.

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

Les YAHOO GROUPES

Par Marc COTTERET.

Le thème principal de cette réunion est une présentation des Yahoo groupes et plus particulièrement de notre Yahoo groupe AGAM-o6.

Henri demande aussi des informations sur le cercle de Roquebrune et du Mentonnais qui s'est intégré à l'Agam. Il lui est précisé que Maryse LACOSTE et Gabriel MAUREL animent pour les adhérents de l'Agam et les anciens du Mentonnais, le 1^{er} samedi du mois de 14 h à 17 h, une réunion au CCL, le Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

Ninon ARDILLY, arrivée depuis peu à l'Agam, a assisté à la dernière formation de Marc COTTERET au MIN et a été inscrite ce jour-là au Yahoo groupe de l'Agam. Elle aura donc la possibilité d'adhérer aussi à d'autres Yahoo groupes, notamment celui de la Sarthe qui l'intéresse.

Henri CAMPILLO a assisté lui aussi, avec satisfaction, à des formations au MIN.

Bernard JOUDON travaille, avec beaucoup d'intérêt, dans le groupe des Bleuets de l'Agam.

La prochaine réunion se tiendra mercredi 29 octobre 2014. Marc COTTERET nous expliquera comment utiliser au mieux les Yahoo groupes.

La séance est levée à 16h45.

Denise LOIZEAU, septembre 2014.

Qu'est-ce que Yahoo groupe ? Que peuvent apporter les Yahoo groupes ?

Les messages émanant de notre association sont un moyen d'information, ils se limitent à cette unique fonction, tandis que les Yahoo groupes, outre un moyen d'information, sont surtout un formidable réseau d'échanges et d'entraide.

La société Yahoo essaye de fédérer toutes sortes de groupes de discussion où la généalogie a toute sa place.

Nous avons pu apercevoir les avantages que peut nous apporter cet espace, mais pour cela il est impératif d'avoir un compte chez Yahoo.

Donc, en s'armant de patience, il est très aisé de s'inscrire, en prenant soin de se rappeler toutes les étapes de l'inscription et surtout de bien noter les données de son profil et le mot de passe.

Afin de faciliter la gestion de ce groupe, je déconseille fortement l'utilisation d'un « pseudo » ; il est plus convivial de ne pas se cacher et de signaler à nos responsables les changements d'identité d'inscription.

À la fin de la procédure de création du profil, il reste une étape dite de validation d'accès au groupe.

Cette validation ne peut se faire que par l'acceptation de la part de notre secrétaire responsable de cette gestion.

Au passage, nous avons remarqué que tous les intervenants sur ce groupe devraient penser à respecter un minimum de principes.

De même, certaines demandes devenues obsolètes mériteraient d'être supprimées par les déposants, car cela encombre inutilement l'espace qui nous est attribué et nuit fortement à la bonne lecture (utilisation) de ces messages.

Le fait de créer une adresse de messagerie chez Yahoo n'impose pas son utilisation au travers de nos messageries. Il est préconisé d'utiliser une adresse dite alternative (celle que nous utilisons quotidiennement).

Là aussi, je conseille fortement d'utiliser un courriel plutôt que la lecture directe sur les sites de messagerie, il en existe de plusieurs types (Outlook, Windows live mail, Windows mail...).

Ces messageries, étant gérées par notre PC, offrent davantage de garanties de discrétion, les actualités récentes ayant montré les failles de sécurité dans la gestion des fournisseurs d'accès, quels qu'ils soient (piratage ou même vente des carnets d'adresses gérés en ligne); chacun de nous a pu recevoir des messages indésirables bien souvent dus à ces indiscretions.

Une fois que nous avons pu nous connecter sur notre compte, la consultation de ce groupe est simple et ouvre la porte à de nombreux échanges, même si les demandes d'entraide sont encore timides. Nous pouvons désormais demander l'accès à de nombreux autres groupes de généalogie (sous réserve toutefois d'être acceptés par ces groupes).

TOUR DE TABLE

Aujourd'hui, le tour de table est remplacé par des informations.

Denis COLMON explique la signification d'une référence constituée des initiales R.C. suivies d'un numéro, portée en marge de l'acte de naissance. Elle renvoie à un fichier, le répertoire civil, tenu dans chaque tribunal de grande instance où sont conservés des extraits de toutes les décisions concernant l'intéressé. Le R.C. peut être une mise sous tutelle ou un changement de régime matrimonial.

Denis fait aussi une démonstration de recherche dans Geneanet, on inscrit un lieu dans la rubrique des événements d'une généalogie précise, on arrive ainsi à avoir la liste de toutes les personnes qui sont nées, qui se sont mariées ou qui sont décédées en ce lieu.

Pour des questions de gestion, il est demandé aux adhérents d'avoir l'amabilité de bien vouloir renouveler leur cotisation 2015 avant le 20 décembre 2014.

La prochaine réunion se tiendra mercredi 26 novembre 2014. Hélène LOCHEY parlera des grandes dates de la généalogie.

À 17h10, fin de séance accélérée due au fait d'un match de football!

Marc COTTERET, octobre 2014.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de novembre 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 26 novembre 2014.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 29 personnes.

Absents excusés : Christian BAUDELLOT, Irène CORINO, Patricia GRIMAUD, Pierre LA BARRE, Robert WAGNER. Soit 5 adhérents excusés.

Programme

À 14h, Michèle Parente est parmi nous pour recueillir les renouvellements d'adhésion pour l'année 2015 et distribuer les timbres de la FFG.

À 14h30, Hélène Lochey nous parlera des grandes dates de la généalogie.

Puis, nous ferons notre tour de table habituel.

INFORMATION

L'assemblée générale de l'AGAM se tiendra le 24 janvier

2015, salle Caroline à Nice. Les adhérents recevront leur convocation comme chaque année.

EXPOSÉ

Les grandes dates de la généalogie par Hélène LOCHEY.

Voir en pages 15 à 18 de ce bulletin.

TOUR DE TABLE

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR met à la disposition des personnes que cela intéresse *Les grandes dates de l'état civil en France* de J. A. FORGES.



Paul annonce avoir répertorié plus de 29 000 ancêtres, il remonte jusqu'à Saint-Louis.

Dominique NOUGUIER fait son arbre généalogique à la main, elle vient de découvrir le site de Geneanet. Elle voudrait essayer de trouver le lieu de sépulture de deux personnes de sa famille vers 1918. Il lui est conseillé d'écrire à la mairie de la commune du décès et plus précisément au service des cimetières.

Dominique ROCCA est allée en Touraine d'où elle est originaire, elle a rapporté de nombreux documents pour sa généalogie. Elle cherche où trouver des registres protestants, Hélène LOCHEY lui répond qu'elle doit se renseigner aux A.D.

Dominique travaille au magazine *Lou Sourgentin*, elle a encore en réserve quelques numéros du mois dernier. Le *Sourgentin* Spécial 213 sur « La Libération du Pays Niçois » est disponible en ce moment en librairie.

Christian GHIS a deux sujets à proposer comme exposés pour des réunions aux A.D., l'un portant sur la commune de Peille et l'autre sur la communauté juive de Nice autrefois.

Monique CHOQUAT souhaite transférer son arbre généalogique de Geneanet vers le logiciel Heredis de son ordinateur. Pour cela, il faut faire un Gedcom afin d'opérer le transfert. Il sera suggéré à Marc COTTERET de prévoir une formation sur le Gedcom.

Margaret RICHARSON voudrait contacter Marc COTTERET pour lui demander des conseils.

François BIGOTTI nous parle d'une commune de Toscane dont il consulte les registres en ligne; mais une fois imprimés, il n'arrive pas à lire les actes, les caractères étant

trop petits. Il demande un conseil pour les agrandir. Il lui est proposé d'essayer d'utiliser le logiciel gratuit de capture d'images FastStone capture téléchargeable sur Internet : <http://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=1841>

Ginette DEFASNE a écrit à Fribourg en Suisse afin d'avoir un acte qu'elle n'a pas encore reçu.

Jean VERHAEGHE continue la généalogie flamande qu'a commencée un de ses oncles qui lui-même avait repris le travail d'un de ses propres oncles. Il recense tous les VERHAEGHE de la période des années 1600 et il en reconstitue toute la fratrie.

Denis COLMON conseille aux adhérents, pour leurs recherches, de consulter le site donnant la liste des archives françaises ayant mis en ligne les registres paroissiaux et d'état civil numérisés : <http://www.archives-francaises.fr/>

Hélène LOCHEY signale que *La Revue française de Généalogie* a publié la liste des services d'archives départementales ayant mis en ligne les registres matricules, ainsi que des exemples de tables alphabétiques.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

La séance est levée à 17h.

Denise LOIZEAU, novembre 2014.

Compte-rendu de la réunion d'octobre à Roquebrune

RÉUNION à Roquebrune — samedi 4 octobre 2014.

La séance est animée par Maryse LACOSTE et Gabriel MAUREL.

Secrétaire de séance : Gabriel MAUREL.

Présents : 8 adhérents.

Programme

Accueil, informations diverses, tour de table.

ACCUEIL

Gabriel MAUREL donne un exemple aux participants sur les réponses que peut apporter l'AGAM. Il présente le mail reçu d'un adhérent : « Mariage à Libre : concernant le mariage de ROSTAGNI Jacques et COTTA Félicie vers 1840-1842, avez-vous quelque chose ? »

Les mariages de Piene, pour la période 1842-1913, ayant été récemment numérisés, aux Archives diocésaines de Nice, par Michèle PARENTE, une recherche a pu être faite :

« Le 12 février 1844, en l'église Saint-Marc de Piene, a été célébré le mariage entre Giacomo ROSTAGNI, fils de Lorenzo et de Giulia ROSTAGNI, âgé de 24 ans, né à Breil, et Felice COTTA, fille de Paolo et de Lucrezia GASTALDI, âgée de 18 ans, née à Piene, domiciliée à Libre ».

La numérisation de l'acte, qui est présentée, a été transmise à l'adhérent pendant la réunion, et il a répondu pour remercier.

RECHERCHES EN ITALIE

L'AGAM possède les numérisations des actes d'état civil et des recensements de quelques communes liguriennes, pour la période napoléonienne (1800-1814), du temps où le département des Alpes-Maritimes allait jusqu'à Imperia.

Les actes de catholicité de Vintimille ont été numérisés par Maryse LACOSTE, la plupart des actes de mariage ont été saisis et sont en cours de vérification.

Sur le site « home antenati » (<http://www.antenati.san.beniculturali.it/>), on commence à trouver des actes d'état civil, pour la période napoléonienne (1800-1814) et à partir de 1864.

Sur le site des mormons, on peut trouver d'autres actes d'état civil et de catholicité.

Pour les actes antérieurs à 1864, il faut s'adresser soit à la paroisse, soit au diocèse.

ACTIVITÉS DE L'AGAM

Depuis notre dernière réunion, l'AGAM a participé aux Rendez-vous des associations de Nice au Palais des expositions le 13 septembre et au Salon Rétro Actifs de St-

Laurent-du-Var le 28 septembre.

L'exposition « Chasseurs alpins en Pays niçois » est visible à Nice du 1^{er} septembre au 30 octobre.

En ce moment (du 3 au 5 octobre), l'AGAM participe au Festival du livre de Mouans-Sartoux.

Les prochaines journées généalogiques auront lieu à Levens le 12 octobre et à La Trinité le 26 octobre.

Gabriel MAUREL s'est rendu le 11 septembre dernier à la réunion mensuelle du Cercle d'Études du Patrimoine et de l'Histoire de Sospel pour proposer des possibilités de coopération. M. Jean-Louis GALLO, vice-président du CEPHS devait venir à notre réunion, mais devant intervenir au Festival du livre de Mouans-Sartoux, il n'a pas pu le faire.

TOUR DE TABLE

Odile CHALARD est là pour s'informer de nos activités.

Anne-Marie JENSEN fait une copie des numérisations des actes des notaires de Monaco.

Auguste MACCARI s'occupe de l'histoire de Menton.

Maïté TRUCHI a pour ancêtres des verriers de Baccarat en Lorraine. Ceux de son mari viennent de Moulinet. Elle est intéressée par la réalisation d'arbres généalogiques.

Éliane GARRA est là aussi pour s'informer de nos activités. Prête à donner un coup de main.

François AVON n'a rien de plus à signaler.

ÉTAT DES RELEVÉS DU SECTEUR (MENTONNAIS-ROYA-BEVERA)

BREIL-SUR-ROYA

- Naissances 1800-1904 sur GeneaBank;
- Mariages 1793-1938 sur GeneaBank;
- Décès 1794-1904 sur GeneaBank.

CASTELLAR

- Naissances 1627-1906 : vérification à faire (Anne-Marie JENSEN);
- Mariages 1597-1929 : vérification en cours (Anne-Marie JENSEN);
- Décès 1585-1929 : vérification à faire (Anne-Marie JENSEN).

CASTILLON

- Naissances 1583-1904 : recherche vérificateur;
- Mariages 1648-1900 : recherche vérificateur;
- Décès 1733-1904 : recherche vérificateur.

FONTAN

- Mariages 1814-1903 sur GeneaBank.

GORBIO

- Mariages 1793-1900 : vérification en cours (Christian GHIS).

MENTON

- Naissances 1550-1890 : recherche vérificateur;
- Mariages 1567-1906 : recherche vérificateur;
- Décès 1566-1886 : recherche vérificateur.

MOULINET

- Naissances 1651-1711 : relevés et vérification en cours (Philippe CARENCO & Gabriel MAUREL)
- Naissances 1732-1937 sur GeneaBank;
- Mariages 1653-1936 sur GeneaBank;
- Décès 1793-1972 sur GeneaBank.

PIENE

- Naissances 1842-1893 : relevés à faire (Gabriel MAUREL);
- Mariages 1842-1913 : relevés à faire (Gabriel MAUREL).

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

- Naissances 1676-1902 : recherche vérificateur;
- Mariages 1794-1902 : recherche vérificateur;
- Décès 1730-1925 : recherche vérificateur.

SAINTE-AGNÈS

- Naissances 1617-1860 : recherche vérificateur;
- Mariages 1597-1901 : recherche vérificateur;
- Décès 1585-1860 : recherche vérificateur.

SOSPEL

- Naissances 1582-1617 : vérification en cours (Gabriel MAUREL);

Compte-rendu de la réunion de novembre à Roquebrune

RÉUNION à Roquebrune — samedi 8 novembre 2014.

La séance est animée par Maryse LACOSTE et Gabriel MAUREL.

Secrétaire de séance : Andrée Le COLLONIER.

Présents : 6 adhérents.

Programme

Accueil, informations diverses, témoignage de Gabriel Maurel sur le 70^e anniversaire de la déportation en Italie des populations des villages de la Roya-Bévéra, tour de table et recherche généalogique personnalisée.

ACCUEIL

Gabriel MAUREL vient de terminer la vérification du premier registre des baptêmes de SOSPEL, de 1582-1617, soit 5447 actes.

Il présente aux participants quelques actes particuliers :

- - le 09/10/1598 : baptême d'Antoinette REGINA, fille d'Étienne et Marguerite.

C'est la seule mention de ce patronyme dans le registre.

Dans cette période, les noms féminins se terminent par « A » et les noms masculins par « O », mais aucun REGINO dans le registre.

En réfléchissant, "regina" veut dire "reine" en italien. Le masculin c'est "roi", qui se traduit par "rei".

- Naissances 1618-1914 : vérification à faire (Gabriel MAUREL);
- Mariages 1582-1939 : vérification en cours (Gabriel MAUREL);
- Décès 1594-1972 : vérification à faire (Gabriel MAUREL).

TENDE

- Naissances 1724-1919 : recherche vérificateur;
- Mariages 1684-1860 : recherche vérificateur.

VINTIMILLE

- Naissances 1566-1914 : recherche releveur;
- Mariages 1611-1885 : vérification en cours (Michèle PARENTE);
- Mariages 1886-1934 : relevés en cours (Maryse LACOSTE);
- Décès 1611-1934 : recherche releveur.

Prochaine réunion : samedi 8 novembre à 14h dans le Centre Culture & Loisirs de Roquebrune.

La séance est levée à 17h.

Gabriel MAUREL, octobre 2014.

En effet, Etienne REI et Marguerite ont eu des enfants dans cette période.

Le père d'Antoinette REGINA est donc Etienne REI.

Le seul autre acte du même type : le 22/09/1587, baptême de Peirnette CONTESSA, fille de Dominique CONTE.

- le 30/12/1584, baptême d'un "Hébreu" à Saint-Pierre, suivi d'une procession générale de la population et des clercs jusqu'à Saint-Michel.

CONFÉRENCE

Témoignage de Gabriel Maurel sur le 70^e anniversaire de la déportation en Italie des populations des villages de la Roya-Bévéra.

Le texte de la conférence est présenté en pages 19 à 22 de ce bulletin.

TOUR DE TABLE et aide à la recherche

Alain ROSTAGNI qui était destinataire de l'acte de mariage de Piene, dont on parlait dans la précédente réunion, a été satisfait. Il est venu porteur d'une autre demande : trouver l'acte de décès avec transcription de la mention « Mort pour la France » d'un de ses parents. Après quelques recherches, l'acte a été trouvé à Nice.

Éliane GARRA cherche des informations sur ses ancêtres MURAT de Lyon arrivés à Menton au début du XIX^e siècle.

Là aussi les différents actes sont trouvés, une information personnelle lui sera adressée.

Andrée LE COLLONNIER a la même demande pour ses ancêtres DANIEL. Dès qu'elle aura fourni une date et un lieu, on tentera de lui répondre.

François AVON n'a rien de plus à signaler.

Prochaine réunion : samedi 6 décembre à 14h au Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

La séance est levée à 17h.

Andrée LE COLLONNIER, novembre 2014.

Compte-rendu de la réunion de décembre à Roquebrune

RÉUNION à Roquebrune — samedi 6 décembre 2014.

La séance est animée par Gabriel MAUREL.

Secrétaire de séance : Gabriel MAUREL.

Présents : 7 adhérents.

Programme

Accueil, informations diverses, tour de table, entraides personnalisées généalogique et paléographique.

ACCUEIL

Maryse LACOSTE, souffrante, est excusée.

La prochaine assemblée générale de l'AGAM est prévue le samedi 24 janvier 2015, à 9h30, salle Caroline, à Nice.

TOUR DE TABLE

Éliane GARRA reçoit, sous forme d'un arbre généalogique, les informations qu'elle avait demandées sur ses ancêtres MURAT arrivés de Lyon à Menton début XIX^e siècle. Il est à noter que c'est grâce au travail de l'équipe des Bleuets de l'AGAM que le décès aux Dardanelles en 1915 du frère de sa grand-mère a été trouvé. Il lui reste encore des recherches à faire.

Andrée LE COLLONNIER fournit des informations sur ses ancêtres DANIEL. Une recherche va être faite.

Jeanine TRUCHI cherche des informations sur les TRUCHI STEVE de Moulinet et une de leur conjointe, Louise GALLON de Sospel.

Maïté TRUCHI cherche des informations sur le mariage d'un RAIMONDI de Gorbio. Il est trouvé à La Turbie.

Yves CAIRASCHI recherche sur Vallecrosia (Imperia) les actes d'état civil, pour la période napoléonienne (1800-1814), de ses ancêtres. Malheureusement, sur le site *home antenati* <http://www.antenati.san.beniculturali.it/> il n'y a encore aucun acte pour la province d'Imperia.

Prochaine réunion samedi 7 février 2015 à 14h au Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

Pendant cette réunion, Denise LOIZEAU, une de nos deux secrétaires de l'AGAM, donnera des informations sur le fonctionnement du Yahoo groupe.

La séance est levée à 17h.

Gabriel MAUREL, décembre 2014.

Compte-rendu de la réunion à Antibes d'octobre 2014

RÉUNION à la Maison des associations du samedi 11 octobre 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : Violaine BOURGEOIS, Danièle HAMEL, Danièle MABILAT, Michel ASTRE, Michèle RIBUOT-MONTHOUËL, Marc DUCHASSIN, Nicole PRANDT et une visiteuse.

Excusés : Arlette FIXOT et Roger LIBOUREL.

Nous dressons une liste non exhaustive des sites et bonnes adresses pour des recherches en Italie.

Michel ASTRE et Marc COTTERET utilisent très souvent :

• <http://www.antenati.san.beniculturali.it/> et font une démonstration pour une recherche de lieu et de patronyme. Il est bon à savoir que *nome* en italien signifie prénom et

cognome signifie nom.

• Racines italiennes <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/genealogie-italie/info>

• Geneanet.

Relevés collaboratifs gratuits :

- Geneawiki, à lire,
- GeneaBank Italie Saint-Marin,
- le site de la grande famille de Procida et Ischia,
- Geneapass pour une recherche à l'étranger,
- Familysearch : par région de 1866 à 1942.

Michel ASTRE indique que certaines mairies ont des registres de la paroisse.

Rappel : sur le Yahoo groupe de l'AGAM vous trouverez des modèles de lettres ainsi qu'un tableau qui dresse la liste des adhérents, les lieux, dates et patronymes étudiés.

Tous les sites italiens sont en évolution constante, la généalogie intéresse de plus en plus les Italiens qui ont quitté leur village d'origine.

TOUR DE TABLE

Marc DUCHASSIN a envoyé à Alain OTHO les relevés d'Andon, il poursuit pour la commune de Caille et note une différence avec les données sur GeneaBank

Michèle RIBUOT-MONTHOUËL cherche à éclaircir le cas, peu banal, de deux sœurs présumées qui, dans leurs actes de mariage et de décès, s'appellent toutes les deux Marie Rose RAYBAUD, nées le même jour de la même année, des mêmes parents. Mais, on ne trouve qu'un seul acte de naissance de Marie Rose, ne mentionnant pas la naissance de jumelles. Elles épousent chacune un homme, à 13 ans

d'intervalle, dans deux communes différentes. Le premier époux est vivant à la date du mariage de la deuxième Marie Rose. Par la suite, chacune d'elles meurt, à un an d'intervalle; on trouve les deux actes de décès.

Violaine BOURGEOIS est une ancienne adhérente qui reprend ses recherches sur le Vaucluse, le Gard, l'Eure-et-Loir. Elle utilise Généatique.

Michel ASTRE a trouvé une formule pour transformer des minuscules en majuscules.

Une visiteuse a fait sa généalogie horizontale et elle recherche des jugements pour un ancêtre prisonnier en Nouvelle-Calédonie et un autre condamné, militaire en Algérie.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO, octobre 2014.

Compte-rendu de la réunion à Antibes de novembre 2014

RÉUNION à la Maison des associations du samedi 8 novembre 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : Arlette FIXOT, Violaine BOURGEOIS, Marc DUCHASSIN, Danièle MABILAT, Danièle HAMEL et Madeleine PRIETO.

Excusé : Roger LIBOUREL.

L'assemblée générale de l'AGAM se tiendra le samedi 24 janvier 2015, salle Caroline à Nice.

Aujourd'hui, nous faisons notre tour de table afin de laisser la parole aux adhérents.

Marc DUCHASSIN nous annonce l'ouverture de l'antenne à Mouans-Sartoux le 3^e samedi de chaque mois, la première rencontre est prévue le 20 décembre.

Il poursuit sa mise au point d'un arbre universel sur Geneanet. Il veut établir un tableau de correspondance pour chaque patronyme et leurs homonymes en s'aidant du livre *Les Noms de Famille des Alpes-Maritimes*.

Violaine BOURGEOIS poursuit ses recherches sur Hauterives dans la Drôme. Elle demande en quoi consiste Heredis Online, c'est la base de données de tous les utilisateurs de Heredis.

Arlette FIXOT nous parle des difficultés à consulter les recensements de Paris, il faut chercher le nom de la rue puis celle du secteur et enfin aller dans le recensement. Pour les conscrits, on peut trouver les fils d'étranger soit nés sur le sol français ou enfants de naturalisés.

Elle nous relate le déplacement de l'équipe des Bleuets à Voiron. Ces réunions ont regroupé des représentants de l'Isère, l'Ain, l'Ardèche et le Rhône.

Elle signale que Geneanet permet de trouver les lieux de sépultures.

Sur Antibes, sous le magasin Décathlon, il y a un imprimeur qui offre un grand rayon de papeterie.

Danièle MABILAT demande de l'aide pour faire un arbre ascendant ou descendant avec les collatéraux.

Plusieurs adhérents ont besoin d'aide pour les actes en latin, Marc COTTERET leur enverra une liste des mots de vocabulaire les plus employés.

Aide à la lecture d'un acte de mariage à Isola de RICHIER Joseph x RAMIN Julie en date du 14/04/1738, photo 46.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO, novembre 2014.



La Maison des associations - Antibes

Compte-rendu de la réunion à Antibes de décembre 2014

RÉUNION à la Maison des associations du samedi 13 décembre 2014.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : Nicole PRANDT, Michèle RIBUOT, Gilbert MAXIMILIEN, Marc DUCHASSIN, Geneviève VÉRAN, Roger LIBOUREL, Louise SIMONPIERI, Nicole BERMOND, Anne-Marie GRAC, Colette BETTENFELD, Sylvaine MILLET-QUANDALE, Arlette FIXOT, Danielle MABILAT, Danielle HAMEL, Madeleine PRIETO, Denise LOIZEAU et Violaine BOURGEOIS.

Nous saluons la présence de la secrétaire de l'AGAM ainsi que celles d'Anne-Marie GRAC administrateur et de Colette BETTENFELD, toutes les trois venues de Nice.

Dans un joyeux brouhaha, les adhérents qui ont apporté leur chéquier règlent la cotisation pour 2015 de 20 euros et le prix du repas de 26 euros pour le samedi 24 janvier 2015 lors de l'AG à Nice.

Le sujet de la réunion était « J'utilise Nimègue », mais nous n'avons pas eu de vidéoprojecteur alors qu'il était réservé. De plus, la liaison Internet faisait défaut. Le sujet est reporté à janvier 2015.

Une lettre sera adressée à la Maison des Associations pour signaler ce dysfonctionnement.

Mireille GHIGO parle de l'exposé prévu sur Nimègue pour un usage personnel. On trouve ce logiciel gratuit sur le site de Gilles DAVID, www.cegfc.net ainsi que la documentation faite par Jean Louis GARRET.



TOUR DE TABLE

Marc DUCHASSIN nous invite à la première réunion à Mouans-Sartoux le samedi 20 décembre salle des Magnans. Il nous relate la création avec Alain REVEL, de *Augusta06* sur Geneanet qui rassemblera les généalogies des adhérents qui ont des ancêtres dans le 06.

Roger LIBOUREL saisit les mariages de Roquestéron-Grasse. Geneviève VÉRAN a des ancêtres en Alsace et a des difficultés avec les patronymes.

Violaine BOURGEOIS a eu en accès gratuit, pendant 30



jours, à Geneanet Privilège et a obtenu de nombreux renseignements.

Nicole BERMOND qui fait les relevés avec Louise SIMONPIERI de Nice Sainte-Réparate a besoin de la liste normalisée des patronymes du Comté. Comment écrire fille BLANCA, qui est aussi notée BLANQUI, et dont le père est BLANCO ?

Colette BETTENFELD fait les relevés des naissances de Péone, elle a eu besoin d'aide pour la lecture d'actes en latin et italien.

Sylvaine MILLET a des ancêtres dans le 04 et le Val d'Aoste.

Arlette FIXOT nous parle du projet Bleuets et des actions pour 2015 : actes de naissances à compléter, relevés des combattants d'origine italienne, les hôpitaux dans le département.

Marc COTTERET s'occupe des formations de l'AGAM qui ont lieu au MIN.

Madeleine PRIETO nous annonce une cousinade pour 2016 en Savoie.

Denise LOIZEAU annonce que l'assemblée générale de l'AGAM aura lieu le samedi 24 janvier 2015, salle Caroline à Nice, suivie d'un repas au restaurant l'Union. Une présentation du nouveau site de l'association sera faite l'après-midi. La convocation parviendra aux adhérents dans les prochains jours.

Michèle RIBUOT nous relate le mystère de son ancêtre Rose RAYBAUD. Son projet en 2015 est d'aller aux A.D. pour essayer de résoudre cette question.

Gilbert MAXIMILIEN vient pour la première fois à cette réunion, il a des ancêtres dans l'Aveyron, les Ardennes et Paris.

Nous nous quittons en souhaitant à tous, ainsi qu'à nos proches, de bonnes fêtes de fin d'année.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO, décembre 2014.

Compte-rendu de la formation au MIN de novembre 2014

FORMATION au MIN-Nice le mercredi 19 novembre 2014.

FORMATION PICASA DE GOOGLE

Mercredi 19 novembre 2014, au bureau de l'AGAM au MIN, nous avons eu une session de formation consacrée à PICASA. Ce logiciel de retouche d'images et de photos est sponsorisé par Google, donc gratuit. Mais attention ! Pour son téléchargement, vérifiez à bien être sur sa page officielle <http://picasa.google.fr/intl/fr/>

Nous avons vu quelques-unes de ses fonctionnalités et plus précisément la **copie d'écran**, car bien souvent nous avons besoin de copier les vues des actes d'état civil et lorsque nous sommes sur des vues sur lesquelles se trouvent plusieurs actes, le téléchargement direct nous procure une vue surchargée.

Avec Picasa, nous voyons qu'il est très simple de séparer avec précision un acte, puis éventuellement le redresser et le recadrer.

Ces diverses opérations sont simples après quelques essais,

et peuvent s'appliquer à toutes nos images ou photos, et même bien souvent aux images contenues dans un fichier PDF.

A noter qu'il existe aussi des possibilités de convertir les fichiers PDF avec des logiciels appropriés.

Nous voyons aussi que Picasa permet aisément l'envoi de nos images par la messagerie, et pour les amateurs d'outils « dans le vent » l'option d'envoi vers un *Cloud*.

Le *Cloud* (ou nuage) est un espace virtuel de partage de documents, soit avec soi-même si nous avons plusieurs lieux de consultation (plusieurs PC), ou avec divers partenaires à la condition que nos partenaires adoptent ce type de partage et se créent un compte *Cloud*. Attention, il existe une multitude de *Cloud*.

Étaient présents à cette session : Mmes M. ALBARELLI, C. BETTENFELD, A. FIXOT, C. FRISÉ et MM. C. GHIS et J. ROUQUAIROL.

Animateur : M. COTTERET assisté de D. LOIZEAU.

Marc COTTERET, novembre 2014.

Compte-rendu de la formation au MIN de décembre 2014

FORMATION au MIN-Nice le mercredi 10 décembre 2014.

LE CLASSEMENT DES FICHIERS.

Cette séance de formation s'est déroulée, comme d'habitude, dans nos bureaux du MIN de Nice, de 14h à 17h.

Elle est animée par Marc COTTERET.

Étaient présents : Mmes C. BETTENFELD, M. CHOQUAT, C. FRISÉ, A.-M. GRAC, P. GRIMAUD, D. LOIZEAU, M. RICHARDSON et MM. D. COLMON, Y. MARIA, B. PONCET, J.-P. URAGO.

Absente : Mme R. PINCENATI.

Le sujet du jour est de mieux comprendre l'articulation d'un ordinateur, avec rappel ou découverte des noms attribués aux divers éléments.

Quelle hiérarchie ?

Comment faire la différence entre les types de fichiers ?

À quoi correspondent les lettres qui suivent le nom des fichiers, survol des types d'extensions.

Chaque extension renseigne sur le moyen qui permet d'ouvrir le fichier.

Exemples : Toto.xls >> Excel, Toto.doc >> Word, etc.

Perte visuelle de dossiers ou de fichiers ? Comment les retrouver.

Ils ne sont pas classés correctement ? Comment les reclasser, et où.

Risque de pertes ? Comment faire ? Sauvegarde : comment ? Où ?

Un trop gros fichier ? Comment diminuer sa taille (poids) ? Seule une compression peut y parvenir.

Rappel important : il faut s'assurer que l'antivirus vérifie bien nos divers supports (disques durs, clés USB, etc.).

Un fichier contaminé peut à son tour contaminer les autres supports et vice-versa.

À la fin de la séance, nos adhérents ont sûrement pu entrevoir une meilleure maîtrise de leur machine, même si cela leur semble encore très ardu.

Marc COTTERET, décembre 2014.

Assemblée générale 2015

Une date à ne pas oublier :
Samedi 24 janvier 2015

L'assemblée générale de l'AGAM aura lieu à 9 h 30, dans la salle paroissiale, 6 rue Caroline 06100 NICE.

Pour vous y rendre :

- par le tramway T1 ou le bus n° 23 ou n° 24 ou T37 : arrêt Valrose Université;
- si vous venez en voiture, des parkings gratuits sont à

vos disposition,

- soit à la sortie de l'autoroute n° 54 Nice Nord/Gorbella avec aller/retour en tramway,
- soit devant la faculté des sciences Valrose.

Si vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas d'envoyer votre pouvoir.

Les documents nécessaires vous sont envoyés soit par la messagerie électronique pour les internautes, soit par la Poste pour les autres.

Bulletin de réinscription pour l'année 2015



Bulletin de réinscription pour l'année 2015
à compléter, découper et à envoyer avec votre chèque au secrétariat de l'AGAM :
AGAM - Le Moulin du Négron
1 Bd Colonel Giaume
06340 La Trinité

Les personnes qui ont adhéré à partir du 1^{er} septembre 2014 sont à jour de leur cotisation 2015.

Nom : Prénom ;

N° d'adhérent : N° de téléphone :

Adhésion couple :

Nom du conjoint : Prénom ;

N° d'adhérent : N° de téléphone :

En cas de changement de votre adresse, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Adresse mail :

Adresse postale :

.....

.....

Je désire obtenir une attestation fiscale pour la cotisation 2014 , le timbre 2015 de la FFG . (cocher les cases)

N'oubliez pas, alors, de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Cotisation annuelle (résidents en France ou à l'étranger) : 20 € (individuel) ou 30 € (couple).

Abonnement à la revue trimestrielle Provence Généalogie :

- Ajouter 20 € pour les résidents en France ;
- Ajouter 34 € pour les résidents dans les DOM-TOM ou à l'étranger.